

Patrick BLASZKIEWICZ
Claude JIGAN

LE PROBLÈME DE LA DIFFUSION ET DE LA DATATION DE LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE D'ARGONNE DÉCORÉE À LA MOLETTE DES IV^{ème}-V^{ème} SIÈCLES DANS LE NORD-OUEST DE L'EMPIRE

Grâce à l'apport de fouilles récentes, en particulier celles du groupe épiscopal de Rouen (1), l'étude de la céramique sigillée d'Argonne décorée à la molette, trouvée en Normandie, a pu être effectuée. Il est, en effet, maintenant possible de comparer ce matériel (Jigan, Halbout 1987 ; Mitard 1968) à celui des régions limitrophes, qu'il s'agisse du nord de la France (Carmelez 1986 ; Nicolle 1962 ; Piton, Bayard 1977) et de la Bretagne (Mitard 1974). Outre d'assez nombreuses publications françaises et étrangères, l'ouvrage de base demeure celui de G. Chenet paru en 1941. Quant au classement des molettes, on ne peut pas, bien évidemment, omettre d'employer l'article fondamental de W. Hübener (1968) qui fut, pendant longtemps, la référence des céramologues de l'Antiquité tardive.

Les données actuelles, fiables et en quantité suffisante, nous éclairent sur la diffusion (Fulford 1977 ; Hübener 1968 ; Piton, Bayard 1977). Elles sont à intégrer dans la perspective d'une analyse considérant une aire géographique étendue : le nord-ouest de l'Empire (Bretagne, Normandie, Nord-Picardie et Iles Britanniques).

L'étude porte principalement sur un peu moins de 100 sites continentaux représentant 1780 tessons (Fig. 1). Chaque région représente une part variable du total des molettes classées (Bretagne = 162 (9,10 %), Normandie = 660 (37,08 %), Nord-Picardie = 958 (53,80 %). Sept sites (Alet/Saint-Malo, Cherbourg, Bayeux, Evreux, Rouen, Amiens et Bavay) totalisent 1383 tessons (77,70 %), soit un peu plus des trois quarts du matériel étudié (Fig. 2).

La prépondérance régionale des sites de référence est flagrante (Alet/Saint-Malo = 65,43 %, Cherbourg-Bayeux-Evreux-Rouen = 72,58 %, Amiens-Bavay = 83,30 %). Même si des zones d'ombre subsistent encore, on les rangera parmi les sites les mieux connus et les plus représentatifs. Les autres sont illustrés par quelques tessons seulement (2).

I. PROBLEMES ET LIMITES DU CLASSEMENT DE W. HUBENER

A l'usage, il s'est avéré que la typologie de W. Hübener n'était plus la panacée. On ne mentionnera pas ici les critiques apparues, ça et là, à son sujet. A défaut d'une autre méthode, elle eut une grande autorité.

Avantages.

Une conjonction d'arguments explique son succès.

D'abord, elle se compose de huit groupes décoratifs d'une durée moyenne de 30 ans, découpant l'histoire de la production entre 320 et 440 approximativement (3). Le choix des groupes est judicieux et facilite beaucoup le tri des tessons décorés (Fig. 3 à 10 ; Tableau 1).

Comme les ateliers d'Occident n'émettent plus de monnayage en bronze après 394 (Gaule) et le début du V^{ème} s. (Italie), que les émissions des officines de Trèves et de Ravenne deviennent sporadiques, les trouvailles de monnaies ne fournissent plus les nécessaires repères chronologiques. Dès lors, il était tentant d'accorder du crédit aux datations de W. Hübener, l'"Argonne" décorée à la molette devenant ainsi l'élément datant des couches archéologiques (4).

La pérennité du système était également assurée par l'absence de remise en cause radicale. Notons enfin que les ensembles datés du IV^{ème}-V^{ème} s. étaient peu fréquents (Bayard, Fournier 1978).

Critiques.

Le risque d'un classement déterministe, quel qu'il soit, est de tendre ou d'inciter à la caricature.

Le classement de W. Hübener définit des groupes et des sous-groupes (Hübener 1968, p. 265). Il a relevé des combinaisons intéressantes entre les décors : la Chenet 138, par exemple, qui associe des casiers caractéristiques des groupes 1 (ovés), 2 (carrés/rectangles), 3 (barres obliques) et 5 (croix de Saint-André). Mais elle est curieusement classée dans le groupe 1 (5).

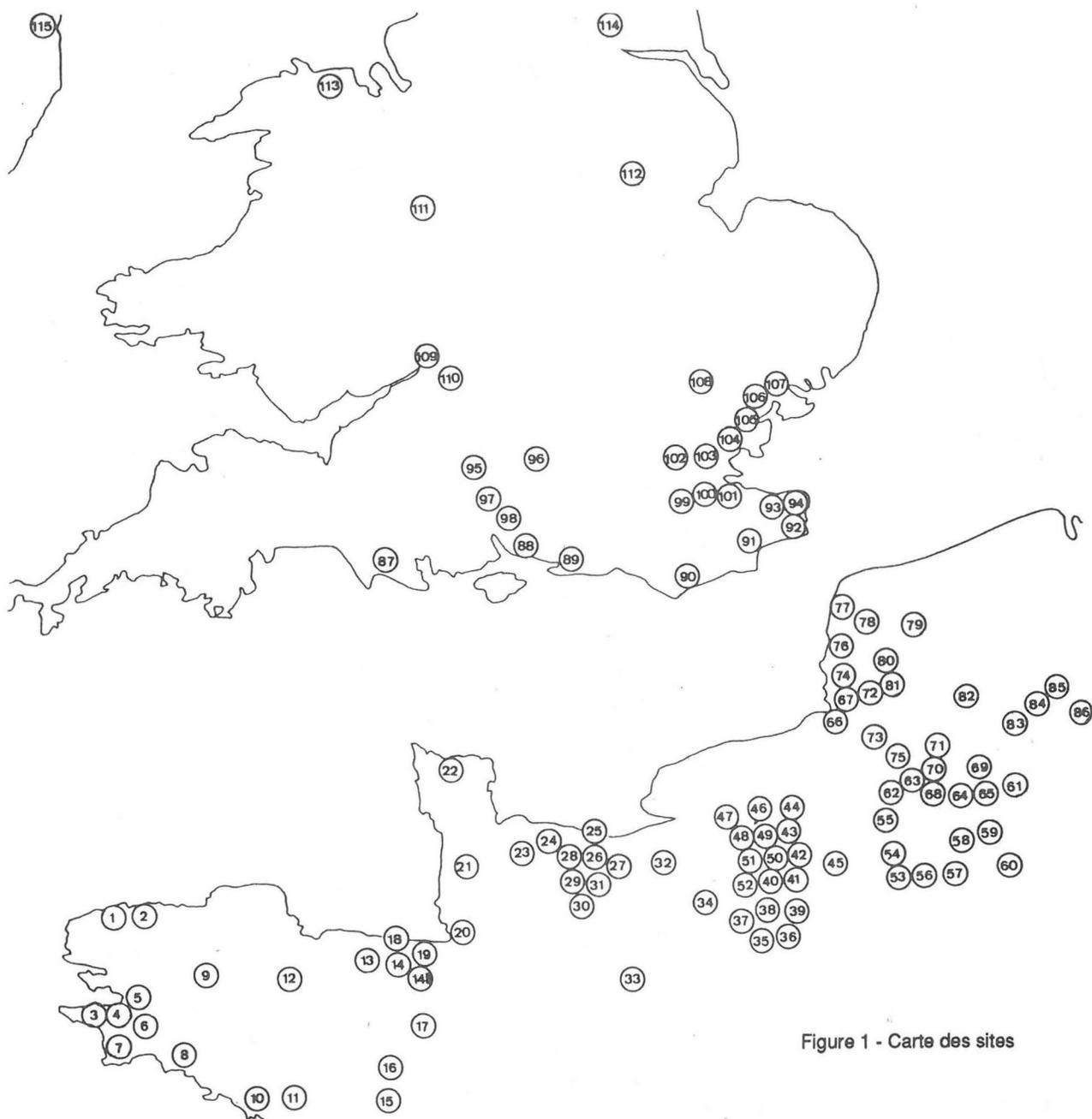


Figure 1 - Carte des sites

- | | | | | |
|-----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------|-----------------------|
| FINISTERE (29) | 22 - Cherbourg | SEINE-MARITIME (76) | 69 - Péronne | 93 - Ickham |
| 1 - Saint-Frégant | CALVADOS (14) | 46 - Rouen | 70 - Demuin | 94 - Richborough |
| 2 - Plouescat | 23 - Bayeux | 47 - Essarts (Les) | 71 - Ribemont-sur-Ancre | 95 - Mildenhall |
| 3 - Pont-Croix | 24 - Saint-Vigor-le-Grand | 48 - Grand-Couronne | 72 - Estrées-lès-Crécy | 96 - Silchester |
| 4 - Douarnenez | 25 - Saint-Aubin-sur-Mer | 49 - Oissel | 73 - Chaussée-Tirancourt | 97 - East Anton |
| 5 - Plonevez-Portzay | 26 - Caen | 50 - Tourville-la-Rivière | 74 - Vron | 98 - Winchester |
| 6 - Quimper | 27 - Mondeville | 51 - Caudebec-lès-Elbeuf | 75 - Amiens | 99 - Abinger |
| 7 - Saint-Jean-Trolimon | 28 - Baron-sur-Odon | 52 - Elbeuf | PAS-DE-CALAIS (62) | 100 - Darenth |
| 8 - Riec-sur-Belon | 29 - Fontaine-Etoupefour | OISE (60) | 76 - Etaples | 101 - Mucking |
| 9 - Carhaix | 30 - Vieux | 53 - Creil | 77 - Boulogne-sur-Mer | 102 - Londres |
| MORBIHAN (56) | 31 - St-Martin-de-Fontenay | 54 - Bulles | 78 - Desvres | 103 - Chelmsford |
| 10 - Carnac | 32 - Lisieux | 55 - Vendeuil-Caply | 79 - Théroutanne | 104 - Rawreth |
| 11 - Arradon | ORNE (61) | 56 - Thiverny | 80 - Auchy-lès-Hesdin | 105 - Witham |
| COTES-D'ARMOR (22) | 33 - Valframbert | 57 - Champfleu | 81 - Vieil-Hesdin | 106 - Heybridge |
| 12 - Plémy | EURE (27) | 58 - Chevincourt | 82 - Arras | 107 - Colchester |
| 13 - Corseul | 34 - Gisay-la-Coudre | 59 - Cambronne-lès-Rib. | NORD (59) | 108 - Baldocks |
| 14 - Taden | 35 - Croth | AISNE (02) | 83 - Cambrai | 109 - Gloucester |
| ILLE-ET-VILAINE (35) | 36 - Breuilpont | 60 - Mercin-et-Vaux | 84 - Famars | 110 - Cirencester |
| 14b - Gouesnière (La) | 37 - Arnières-sur-Iton | 61 - Vermand | 85 - Valenciennes | 111 - Wroxeter |
| 15 - Chapelle-Ste-Melain | 38 - Evreux | SOMME (80) | 86 - Bavay | 112 - Margidunum |
| 16 - Pipriac | 39 - Vieil-Evreux (Lé) | 62 - Chirmont | GRANDE-BRETAGNE | 113 - Moel Fennii |
| 17 - Rennes | 40 - Hondouville | 63 - Moreuil | 87 - Dorchester | 114 - York |
| 18 - Alet | 41 - Louviers | 64 - Morchain | 88 - Portchester | IRLANDE (Eire) |
| 19 - Hirel | 42 - Muids | 65 - Voyennes | 89 - Chichester | 115 - Dublin |
| MANCHE (50) | 43 - Léry | 66 - Noyelles-sur-Mer | 90 - Pevensey | |
| 20 - Avranches | 44 - Pîtres | 67 - Nouvion-en-Ponthieu | 91 - Lympne | |
| 21 - Coutances | 45 - Gisors | 68 - Fresnoy-Beaucourt | 92 - Canterbury | |

Quant aux éventuelles connexions entre groupes, on en ignore tout. A notre connaissance, personne ne s'est livré à une étude stylistique et hiérarchique des décors. Sur ce point, on ne peut en faire totalement grief à Hübener (6).

Enfin, rares sont ceux qui ont remarqué que le classement typo-chronologique était élaboré à partir d'un nombre relativement réduit d'exemplaires (7).

Risques.

D'une part, l'utilisateur aura la tentation d'attribuer aux groupes typo-chronologiques des molettes non classées, alors qu'il faudrait, tout au plus, proposer de les y rattacher. D'autre part, il respectera une chronologie véhiculant parfois des anomalies (la Chenet 138). Mais comment va-t-il dater et classer la molette Chenet 253 composée de rinceaux ? D'après quels critères datera-

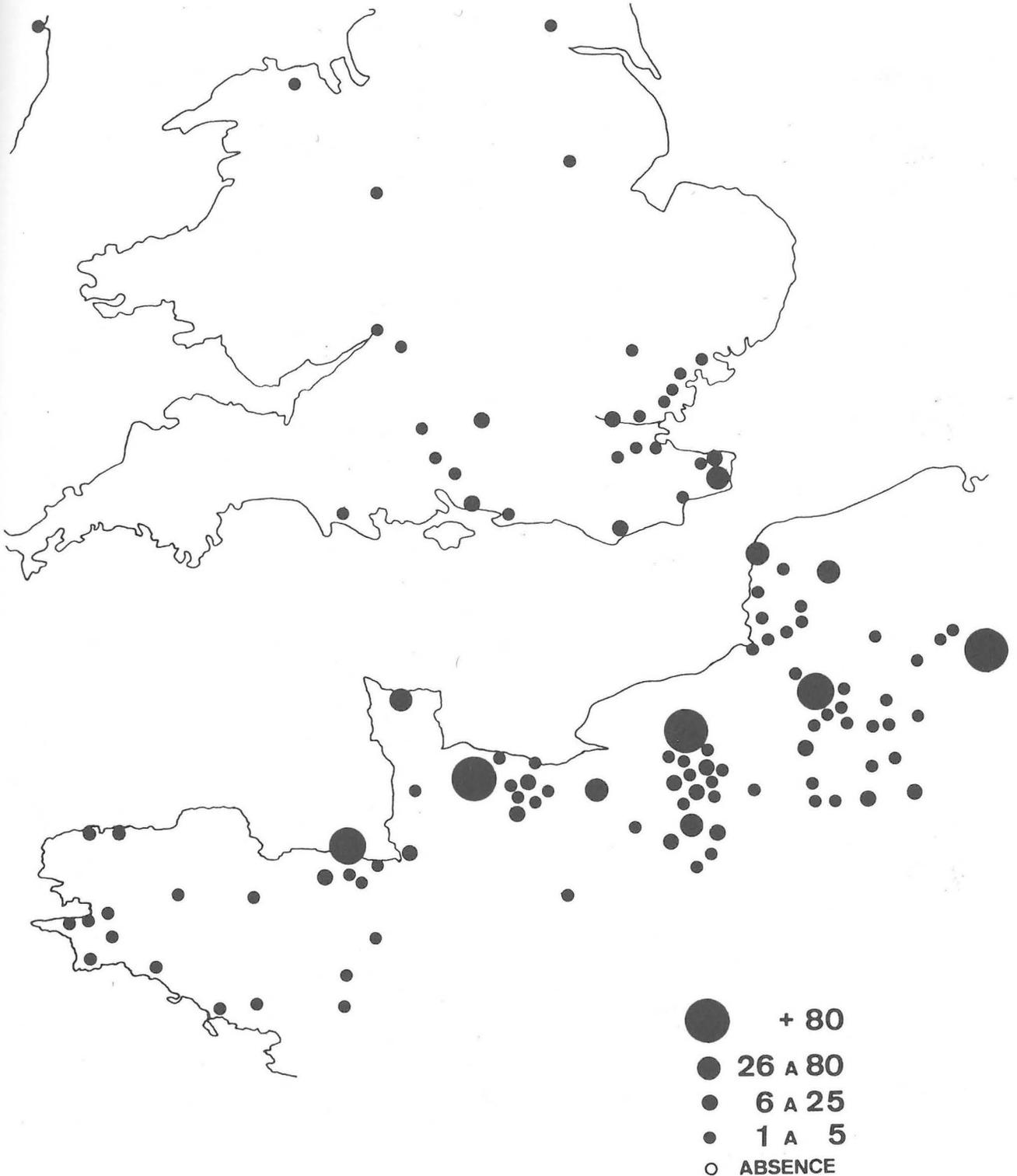


Figure 2 - Importance des molettes par sites.

G 1

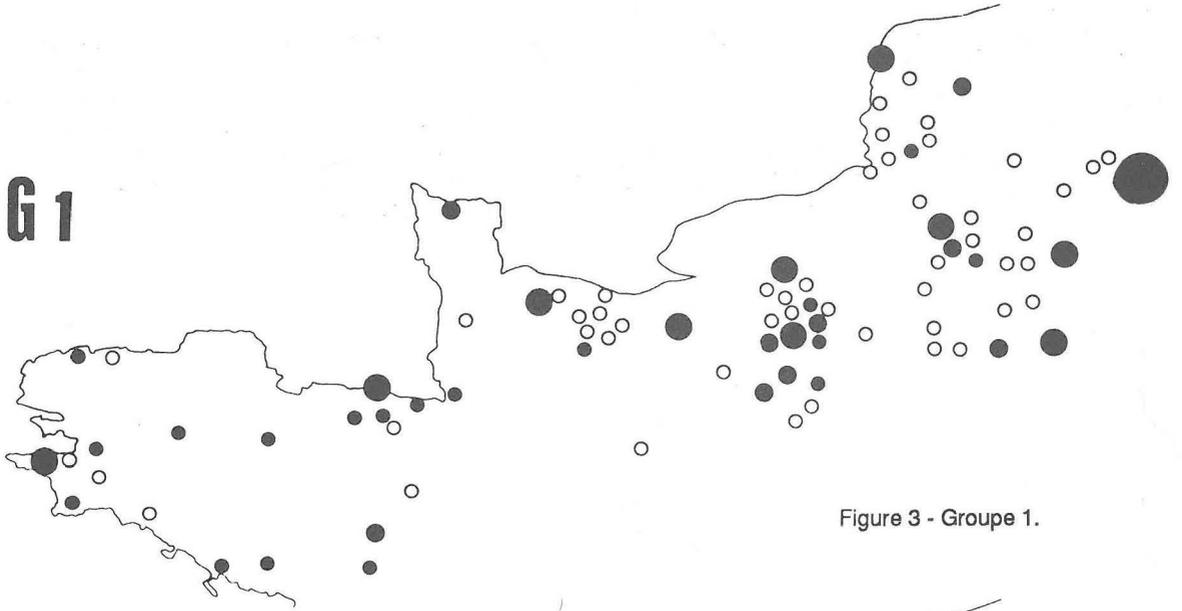


Figure 3 - Groupe 1.

G 2

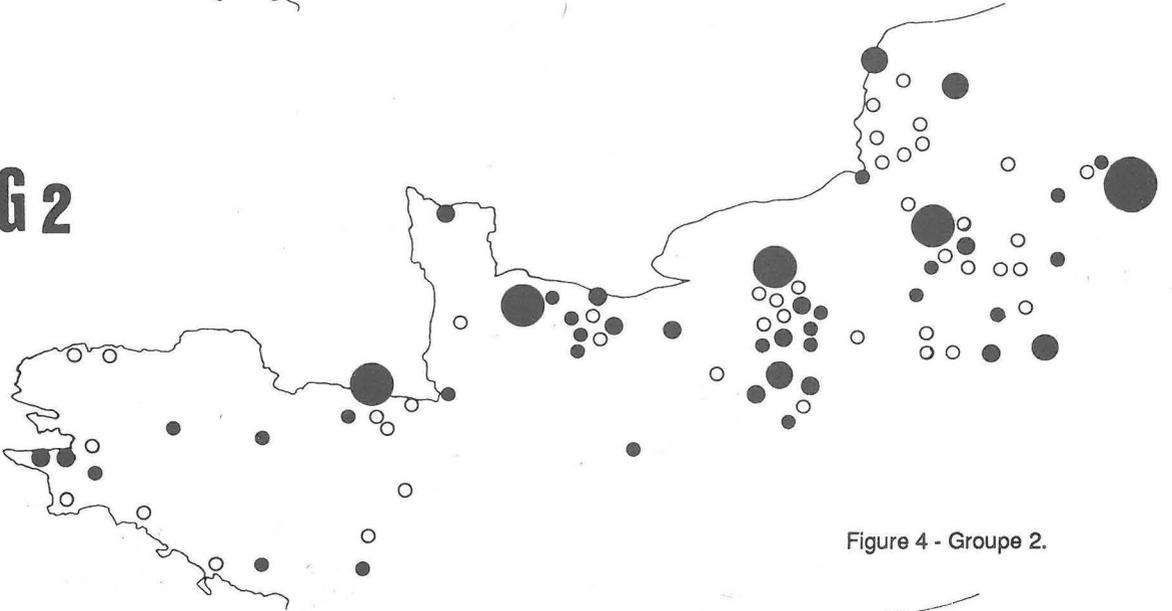


Figure 4 - Groupe 2.

G 3

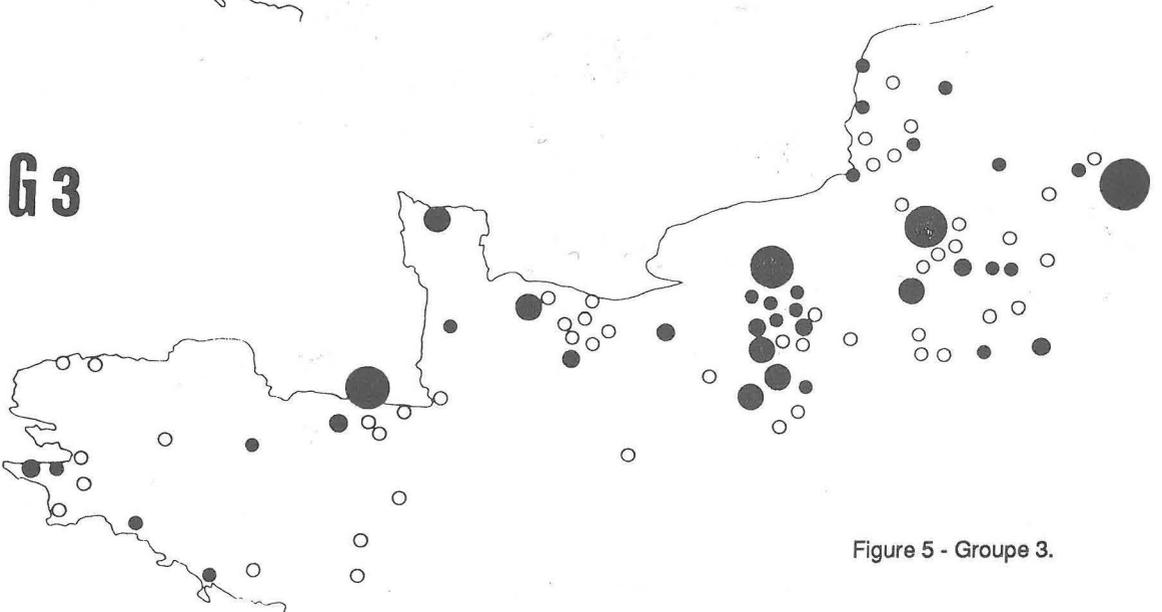


Figure 5 - Groupe 3.

G4

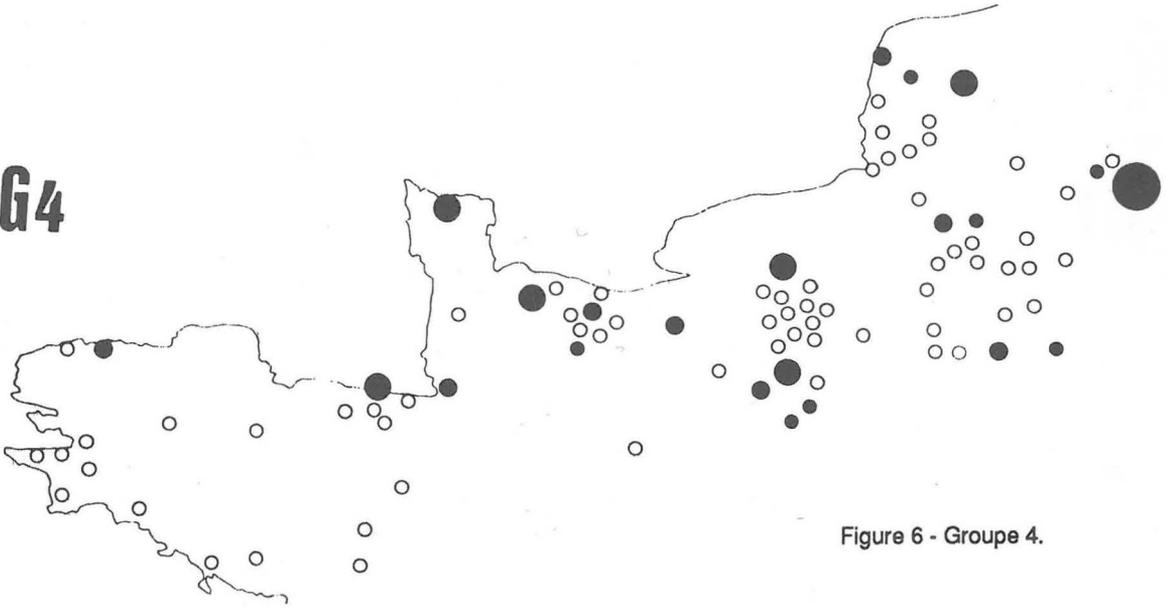


Figure 6 - Groupe 4.

G5

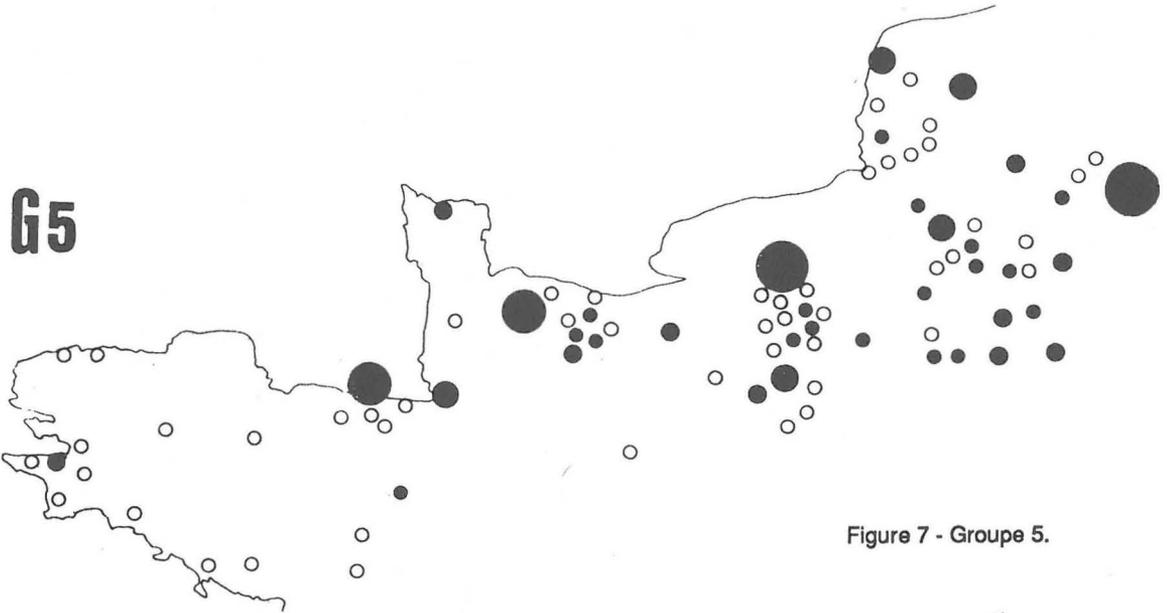


Figure 7 - Groupe 5.

G6

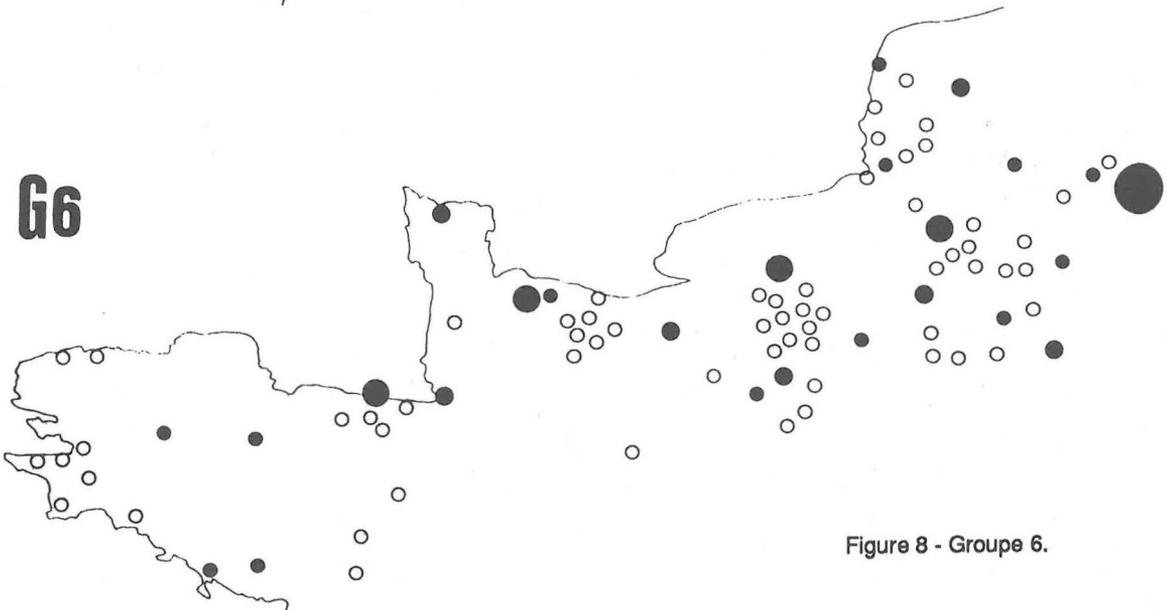


Figure 8 - Groupe 6.

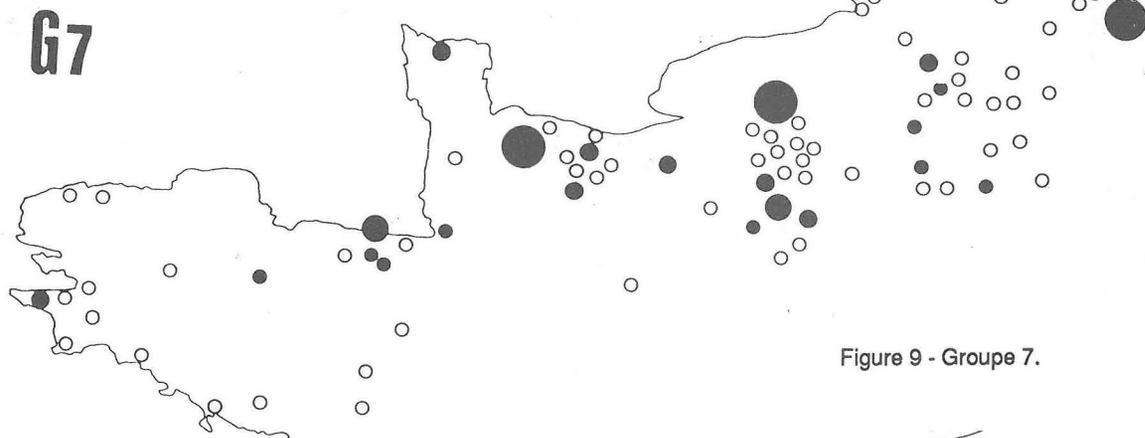


Figure 9 - Groupe 7.

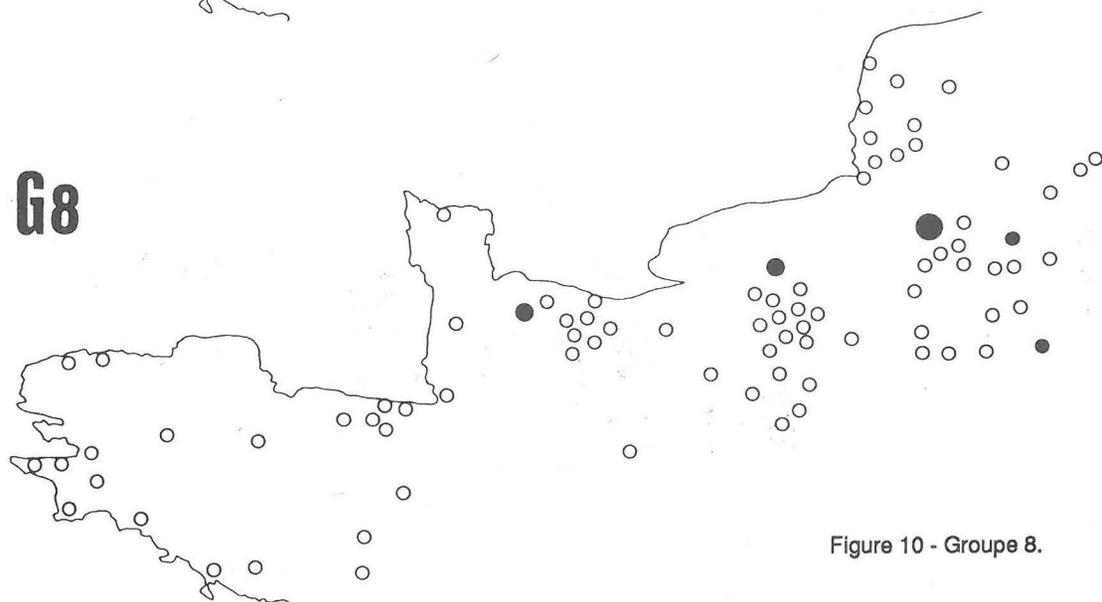


Figure 10 - Groupe 8.

Il y a-t-il les molettes épigraphes, rares au demeurant (Galliou 1974 et 1977 ; Mitard 1979) ? On peut se demander, à juste titre, où figurent les preuves de la cohérence des groupes, c'est du moins le cas du groupe 7 (molettes aux décors compliqués) dont l'homogénéité semble douteuse. Rien dans l'absolu n'empêchait la production concomitante de plusieurs décors différents. On en a d'ailleurs la preuve avec la fouille du groupe épiscopal de Rouen : une couche archéologique parfaitement datée qui a livré les huit décors discriminants, à l'origine de la typologie de W. Hübener.

Il est difficile, voire hasardeux, de tracer des graphes fiables dans ces conditions (Langoüet 1977 ; Piton, Bayard 1977). Le danger ne s'arrête pas là. Quelle serait, en fin de compte, la valeur historique de conclusions découlant de l'analyse de tels graphes ?

On mettra en exergue le cas des groupes 3 et 4, proches stylistiquement. La lecture de leurs numéraires devient édifiante, surtout lorsqu'on examine ceux des sites de référence : 1 situé en Bretagne, 4 en Norman-

die, 2 en Nord-Picardie. On remarque, dans 4 cas (Alet/Saint-Malo, Rouen, Amiens, Bavay), qu'il se produit une chute de la représentativité entre les deux groupes ; à l'inverse, on relève, dans 3 cas (Cherbourg, Bayeux, Evreux), un accroissement. La représentativité est suivie ou non d'une accentuation de la chute (Cherbourg), d'une stagnation (Evreux) ou d'une reprise (Alet/Saint-Malo, Bayeux, Rouen, Amiens, Bavay)(Tableau 2).

Les numéraires, représentés sous la forme d'un graphe, pourraient être interprétés comme la manifestation d'un phénomène lié à l'histoire du site. En réalité, il vaudrait mieux y voir seulement l'importance relative des deux décors, l'état des informations disponibles, donc des choix opérés au moment de l'étude de la céramique. D'ailleurs, quels sont les critères permettant de classer les molettes à barres obliques dans le groupe 3 ?

On a choisi de classer délibérément, dans le groupe 3, les tessons ayant au moins une séquence de quatre casiers.

DIFFUSION ET DATATION DE LA SIGILLÉE D'ARGONNE

	G1	G2	G3	G4	G5	G6	G7	G8	AUTRE	TOTAL
Avranches	1	1		4	6	3	1		2	18
Cherbourg	2	12	7	9	3	5	3		4	45
Coutances			1							1
Baron/Odon		1								1
Bayeux	14	27	11	19	32	20	17	2	22	164
Caen				2	1		2		1	6
Fontaine-Et.		3		1	5					9
Lisieux	6	4	4	3	4	2	3		2	28
Mondeville		2								2
St-Aubin/Mer		4							1	5
St-Martin /F.					1					1
St-Vigor/Gr.		1				1				2
Vieux	1	1	3	1	3		4		2	15
Valframbert		1								1
Amières/Iton	3	2	7	2	2	1	1		5	23
Breuilpont				1						1
Croth		1		1						2
Evreux	5	15	9	11	12	3	10		1	66
Gisay/Coudre									2	2
Gisors					1	1				2
Hondouville	1				1					2
Lery		1								1
Louviers	1									1
Muids	2	1	5		1				3	12
Pitres	1	3	2		1					7
Viel-Evreux		4	1				2		1	8
Caudebec/El			2							2
Elbeuf	12	3	8				2			25
Essarts (les)			1							1
G.-Couronne			1							1
Oissel			1							1
Rouen	12	21	31	20	63	20	23	4	10	204
Tourville/Riv.			1							1
Merçin-et-V.	3	6	5	1	2	2		1	1	21
Vermand		1			2	1				4
Bulles							1			1
Cambronne R.					1					1
Champlieu	2	3	1	2	2		1		4	15
Chevincourt		1			2	1				4
Creil					1					1
Thiverny					1				1	2
Vendeuil-C.		1	8		1	3	1		2	16
Arras			1		2	1				4
Auchy/Hesd.									1	1

	G1	G2	G3	G4	G5	G6	G7	G8	AUTRE	TOTAL
Boulogne	4	7	1	3	6	1	4		2	28
Desvres				1						1
Etaples			1							1
Therouanne	1	7	1	6	6	5	2			28
Veil-Hesdin			1							1
Bavay	51	89	145	83	127	53	32		113	693
Cambrai		1			1					2
Famars			1	1		1				3
Valenciennes		1								1
Amiens	8	45	23	5	7	6	2	7	2	105
Chaussée-T.					1				1	2
Chirmont		1								1
De Muin	2	2			1					5
Estrées/Crecy	1									1
Fresnoy-B.	1		2		1				1	5
Morchin			1		1					2
Moreuil							1			1
Nouvion/P.						1				1
Noyelles/M.		1	1							2
Péronne								1		1
Ribemont/A.				1					1	2
Voyennes			1							1
Vron					1					1
Corseul	1	1	2				1			5
Pleumy	1		1			1				3
Taden	1									1
Carhaix	1	1				1	1			4
Douhamenez		3	1		2					6
Pont-Croix	9	3	2				2			16
Plonevez/P.	1									1
Plouescat				2						2
Quimper		1								1
Riec/Belon			1							1
St-Frégant	1									1
St-Jean/Trol.	1									1
Alet/St Malo	13	25	21	7	21	9	10			106
Gouesniere							1			1
Hirel	1									1
Pipriac	2									2
Rennes					1					1
St-Melayne	1	1								2
Arradon	1	1				1			1	4
Carnac	1		1			1				3
TOTAUX	169	310	317	186	326	144	127	15	186	1780

Tableau 1 - Les sites continentaux et leurs numéraires.

Groupes	1	2	3	4	5	6	7	8	Autres
Bavay	7.4	12.8	20.9	12	18.3	7.6	4.6		16.4
Rouen	5.8	10.3	15.2	9.8	30.9	9.8	11.3	1.9	5
Bayeux	8.5	16.4	6.7	11.6	19.5	12.2	10.4	1.3	13.4
Alet	12.3	23.6	19.8	6.6	19.8	8.5	9.4		
Amiens	7.6	42.8	21.9	4.8	6.6	5.7	2	6.6	2
Evreux	7.5	22.7	13.6	16.6	18.3	4.5	15.2		1.6
Cherbourg	4.4	26.6	15.6	20	6.7	11.2	6.7		8.8
Moyenne	7.5	22.6	13.2	11.2	17.1	8.4	8.4	1.4	6.7

Tableau 2 -

Admettons que les groupes 3 et 4 soient confondus (Fig. 11), une hypothèse déjà retenue par ailleurs (Carmelez 1986). On modifiera sensiblement de cette façon l'analyse générale. Entre les groupes 3, 4 et 5, on pourra observer un très net recul de la représentativité des sites d'Alet/Saint-Malo, Cherbourg, Evreux, Amiens et Bavay, une stagnation à Bayeux, mais par contre un accroissement à Rouen. Ainsi se trouve posé le problème du rôle économique des villes, certains s'accordant pour envisager un recul de son importance comme, par exemple, à Amiens (Bayard, Massy 1983, p. 263). Mais il n'en est peut-être pas de même ailleurs ; en effet, certaines villes vont perdre leur rôle économique mais y gagner en retour le prestige d'un "évêché". Aussi, un nécessaire réexamen s'impose suivant les régions. A l'inverse, le cas de Rouen, ville-évêché, capitale de la Lyonnaise Seconde, port situé sur la Seine (les fouilles le démontrent clairement), est à étudier dans l'optique du passage de l'Antiquité tardive au Haut Moyen Age (8).

II. LES CHOIX DE L'ETUDE

Avec près de 100 sites continentaux (Fig. 1), l'étude englobe une vaste étendue géographique comprenant 14 départements. La vision de la diffusion s'exercera sur les deux rives de la Manche, avec toutefois quelques incertitudes pour les Iles Britanniques. Il est évident que nous sommes redevables à tous les travaux publiés depuis des années. Sans eux, notre perception de la diffusion serait par trop régionaliste et limitée.

Les sites.

La sigillée d'Argonne décorée à la molette a été diffusée tant vers les sites ruraux qu'urbains. Les circuits de distribution devaient être, à quelque chose près, identiques à ceux de l'Argonne moulée du III^{ème} s. La sphère de commercialisation, à l'ouest, s'arrête à la Loire où elle est au contact des Dérivées-de-Sigillées Paléochrétiennes (D.S.P.), encore mal connues dans nos régions. On la trouve de conserve avec les productions britanniques et notamment la Black-Burnished Ware 1 (Blaszkiwicz 1988 ; Blaszkiwicz à paraître b), céramique qui est principalement représentée sur la façade maritime, un seul cas étant localisé loin des côtes (9) ; il n'est donc pas étonnant de les trouver, parfois en assez grand nombre, dans des niveaux d'occupation de sites urbains et ruraux normands.

La recrudescence, lors des années 80, des opérations archéologiques dans les villes, a eu pour conséquence la mise au jour d'un patrimoine enfoui de première importance. La Normandie n'a pas échappé à cette règle puisque nous avons renouvelé nos connaissances concernant des sites comme Avranches (Levallet 1982 et 1983), Cherbourg (Lemière 1982 ; Pilet-Lemière 1983), Lisieux (Lemaître 1982 et 1983), Evreux (Halbout, Bertin 1983) et Rouen (Halbout 1982 et 1983). Les fouilles de Bayeux, encore inédites, auront participé à cette dynamique (plus de 200 tessons décorés, avant recollage) (Delacampagne à paraître).

Hormis Cherbourg (un *castrum*), les autres villes étaient réparées au Bas-Empire (Bayeux, Lisieux, Evreux, Rouen), mais étaient également des marchés attractifs. Elles ont donné de la sigillée d'Argonne à la molette dans des proportions inégales qui témoignent, soit de la présence d'une archéologie de terrain (Avranches, Cherbourg, Bayeux, Rouen), soit de ramassages réalisés par des amateurs ou des érudits locaux comme à Evreux (prospection de M. Le Pesant) et Lisieux (Mitard 1968). Spécifions enfin qu'elles sont des points d'ancrage du *Litus Saxonicum* : Avranches étant à proximité de la Bretagne, la vocation maritime de Cherbourg face aux Iles Britanniques est incontestable, Bayeux contrôlant le Bessin et Lisieux le pays d'Auge ; Evreux surveille les riches plaines agricoles l'environnant et Rouen constitue un passage obligé sur la Seine.

Leur prépondérance a déjà été évoquée à de multiples reprises et plus spécialement celles relatives aux

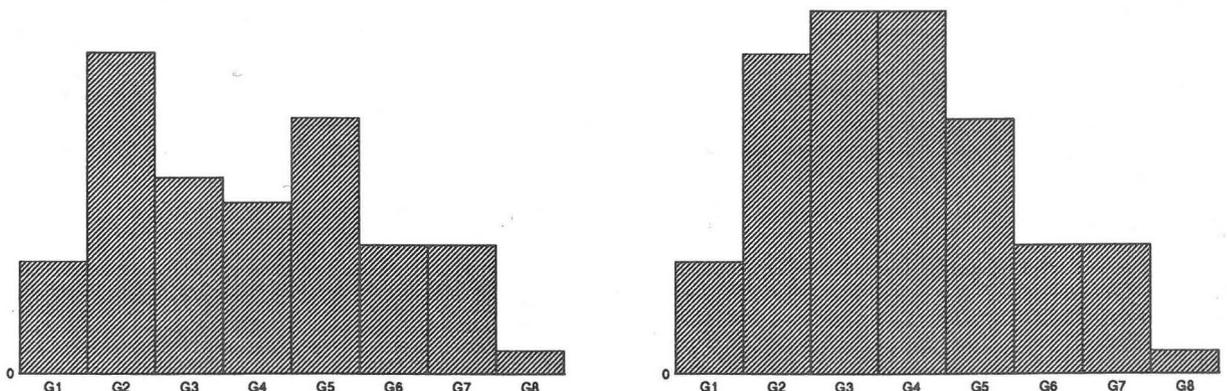


Figure 11.

courants trans-Manche pendant le Bas-Empire (Blaszkiewicz 1988).

Complétons ce panorama de présentation des sites en mentionnant, même brièvement, quelques autres lieux de moindre importance : des nécropoles (Saint-Martin-de-Fontenay, Léry, Croth, Tourville-la-Rivière), un sanctuaire (Le Vieil-Evreux), des *villae* (Saint-Aubin-sur-Mer, Fontaine-Etoupefour, Elbeuf), un *vicus* (Marin 1982 et 1983 a) et Valframbert (dans l'Orne, où c'est le seul tesson qui a été découvert, à notre connaissance).

La répartition géographique des sites met en avant, une fois encore, la plaine de Caen, Evreux et ses environs, Rouen et la vallée de la Seine. Zones où l'activité archéologique est traditionnellement la plus intense de Normandie.

Origines du matériel.

Il provient, dans sa grande majorité, de fouilles réalisées ces dernières années, avec d'assez bonnes garanties archéologiques quant à l'enregistrement. C'est le cas de certains sites choisis comme références en Normandie : Cherbourg, Bayeux et Rouen. Les collections conservées dans les musées (Caen, Evreux, Rouen) ont été très largement mises à contribution. Dans ce cas, le matériel peut émaner de fouilles dûment répertoriées ou de ramassages effectués au gré des opportunités. On a aussi, ignorant leur localisation, utilisé une publication (Mitard 1968) relative aux tessons de Lisieux. Nous n'avons pas hésité, à deux reprises, à retenir des frottis provenant de collections privées. Enfin, les rapports de fouilles de la *villa* de Fontaine-Etoupefour (Bertin 1974 et 1976) nous ont beaucoup servi, le matériel n'étant qu'incomplètement parvenu jusqu'à nous.

Identification des molettes.

Les molettes sont lues et identifiées d'après des critères simples (Tableau 3). Les remarques ou interrogations qui alourdissent trop souvent le propos ont été évacuées, leur finalité apparaissant comme douteuse.

Nous avons organisé le vocabulaire de la manière suivante :

- . les molettes connues d'après Chenet ;
- . la notion de doute -mauvaise conservation du décor est traduite par l'emploi de "probable" ;
- . les molettes variantes de Chenet ;
- . les molettes inédites (Bretagne, Nord-Picardie, Yonne...) ; référence est faite plutôt à la région qu'aux auteurs ;
- . les molettes inédites ;
- . les molettes complétant Chenet.

En tout état de cause, cette organisation est la partie immergée de l'étude. Seuls sont publiés ici des tableaux synthétiques et des listes. Mais cette hiérarchisation existe dans le listing de traitement des informations (logiciel Texto).

Groupes.

Le classement de W. Hübener n'est conservé que pour sa partie esthétique et les commodités d'emploi qu'il peut procurer. On a déjà vu précédemment, avec le problème des groupes 3 et 4 ou 3-4, quelles étaient

les limites de ce système. Entre autres, les archéologues auraient pu expliquer ces fluctuations, soit par un problème politique, soit par un quelconque fléau survenu dans l'ouest de l'Empire, soit par une crise interne aux ateliers, des variations qui sont dues essentiellement au caractère déterministe de cette méthode. Encore une fois, tout ceci est plus qu'improbable et s'apparente surtout à une *torture* inutile des numéraires.

D'ailleurs, en optant pour la solution du groupe 3-4, on trace une courbe *idéale* qui a pour effet de gommer le phénomène constaté (Fig. 11).

Les statistiques mettent sur un même plan un peu moins de 100 sites continentaux. Le matériel est traité du point de vue esthétique, l'aspect chronologique du classement de W. Hübener étant devenu obsolète à nos yeux. Les comparaisons entre sites et l'analyse de la diffusion peuvent s'exercer à partir de telles bases.

III. LA PLACE DE LA NORMANDIE ET DES AUTRES REGIONS

Représentativité des sites.

En premier lieu, les sept sites de référence comptent pour plus des trois quarts de l'étude. Dix sites, ayant livré entre 10 et 45 tessons, représentent 12,25 % du total : 1 en Bretagne (Pont-Croix), 4 en Normandie (Avranches, Lisieux, Arnières-sur-Iton, Elbeuf) et 5 en Nord-Picardie (Mércin-et-Vaux, Champlieu, Vendeuil-Caply, Boulogne-sur-Mer, Théroutte). Quant aux 68 qui restent, ils totalisent 9,94 %, mais avec une moyenne de 2,5 tessons par site ! L'illustration est forcément faible et sans grande signification, autre que celle qui nous pousse à les cataloguer. Autrement dit, les disparités sont grandes entre sites et régions.

On peut trouver là une des explications à la vogue du système de W. Hübener, en ce sens qu'il fournissait des repères typo-chronologiques facilement utilisables.

Le choix des sites de référence s'explique de lui-même, à la lecture des numéraires.

La représentativité des sites nécessite quelques commentaires qui permettront de constater leur valeur intrinsèque. A Cherbourg, par exemple, les niveaux antiques ont été entamés par de nombreuses sépultures du Haut Moyen Age. Malgré cela, tous les groupes sont présents, à l'exclusion de celui à décor chrétien. Avec Bayeux, le cas est différent et archéologiquement "curieux". Pour combler un édifice antique, qui gênait les habitants, au Moyen Age, ceux-ci prélevèrent les terres de remplissage dans des zones périphériques libres de toute occupation. Dans les faits, des niveaux archéologiques du Bas-Empire servirent à combler un bâtiment antique toujours en élévation au XI^{ème} s. Ceci est avéré, puisque des séquences stratigraphiques médiévales s'intercalent entre les niveaux antiques. Tous les groupes de Hübener sont illustrés ! A Evreux, c'est encore un autre aspect des choses, le matériel provient surtout de ramassages, les fouilles étant minoritaires. Au contraire, à Rouen, nous avons l'exemple idéal d'une fouille dans la ville remparée, à proximité de la cathédrale Saint-Ouen (P. Halbout, site "La cathédrale") et la fouille du groupe épiscopal (J. Le Maho,

site "Cour d'Albane"), quelques années après. Les deux sites ont livré des molettes à décor chrétien.

Quelques constats.

Si le classement de W. Hübener était pertinent, les numéraires feraient apparaître quelques constats témoignant de réalités locales spécifiques.

Amiens reçoit de l'Argonne à la molette, plutôt précocement (maximum en groupes 2 et 3), au début de la première moitié du IV^{ème} s. Bavay peut lui être comparé. Les numéraires corroborant, d'une part, la remarque précédente, d'autre part, que les groupes 2, 3, 4 et 5 correspondent au maximum des importations. En admettant un groupe 3-4, on accentuera ce phénomène ; cependant, le maximum à Amiens se situera au groupe 2, et au groupe 3 à Bavay, Alet/Saint-Malo se rapprochant de ce dernier cas de figure.

En appliquant les mêmes critères aux sites de référence de Normandie, on obtient des résultats similaires, à Cherbourg et Evreux (maximum au groupe 3-4). En revanche, à Bayeux, on situera le maximum plutôt aux groupes 5 et 6. A Rouen, il est manifeste qu'il se place aux groupes 4, 5 et 6 (50 % des tessons).

Considérations historiques.

Selon toute vraisemblance, on doit envisager, comme les numéraires tendraient à le démontrer, un développement précoce des importations vers des villes économiquement attractives, la présence des militaires pouvant expliquer en partie ce phénomène.

En Bretagne, Alet/Saint-Malo connaît un développement parallèle à celui de Corseul jusqu'au milieu du III^{ème} s. La tendance s'inverse au IV^{ème} s., le *castellum* d'Alet devient le siège d'un Préfet militaire (*Praefectus Militum*) commandant la demi-légion des *Martenses*, l'afflux d'arrivants s'effectuant au détriment de Corseul. Des fantassins et des cavaliers surveillaient les côtes de Saint-Brieuc au Couesnon. Le déclin de la ville surviendra vers 410-420, avec leur départ.

La position d'Alet en faisait un lieu idéal pour des relations commerciales et maritimes avec la Grande-Bretagne et les Iles Anglo-Normandes (Langoüet 1974 et 1988), sans oublier la Normandie occidentale.

Par ailleurs, on sait que les deux rives de la Manche sont étroitement liées, des échanges s'y développent au moins depuis le II^{ème} s. sans cesser, même après la chute de l'Empire romain. Au III^{ème} s., par exemple, l'usurpateur Carausius étend son autorité sur la Grande-Bretagne (jusqu'au mur d'Hadrien), Boulogne, Rouen, Beauvais, Amiens et, peut-être, Bavay et la Batavie. Rouen semble même avoir été le siège d'un atelier monétaire (Beaujard, Huvelin 1980). La dissidence ne dure pas longtemps, Carausius étant assassiné en 293, l'épisode d'Allectus prenant fin en 296. Ces événements de la fin du III^{ème} s. correspondent, d'après nous, au développement stratégique et économique de la région qui était jusqu'alors plutôt de moindre intérêt.

D'après la Notice des Dignités, Constantia était un *castellum* dépendant du *Tractus Armoricanus et Nervicani*. Y séjournait un *Praefectus Militum Prima Flavia* à la tête de pseudo *comitatentes* appartenant à la légion *Prima Flavia Gallicana Constantia*. Il est permis de voir une identité de site entre Coutances, l'antique *Cosedia*,

et *Constantia*. D'après une hypothèse récente, le *castellum* de *Constantia* serait situé (Langoüet 1979), non pas à Coutances même, mais à 10 km plus au sud, près du Pont de la Roque, sur l'embouchure de la Sienne. Avec un seul tesson, Coutances est peu représentative. Il faut, malgré tout, dire qu'il n'y a jamais eu d'opérations archéologiques d'envergure. Néanmoins, ce site apparaît comme un des points possibles du dispositif défensif des côtes normandes à cette époque.

Que Cherbourg soit ou non l'antique *Grannonno* de la *Notitia Dignitatum* (Langoüet 1988), il n'en demeure pas moins que ce *castellum* occupe une place stratégique indéniable, passage obligé vers les Iles Anglo-Normandes pour le trafic venant de Grande-Bretagne mais également pour l'extrémité occidentale de la baie de Seine. Il offrait, de surcroît, des possibilités à la flotte, la Grande-Bretagne étant toute proche.

A Rouen, capitale de la Lyonnaise Seconde dès le III^{ème} s., réside le *Dux Tractus Armoricanus et Nervicani*, chef de voûte du dispositif défensif. Enfin, un *Praefectus Sarmatarum gentilium inter Remos et Ambianos provinciae Belgicae* était probablement stationné à Amiens (Bayard, Massy 1983).

Des Lètes, de souche germanique ou d'origine provinciale, particulièrement nombreux en Gaule, avaient été implantés dans le Bessin, à Bayeux. Ils avaient à leur tête un Préfet des Lètes et des Suèves (Marin 1983 b)(10).

Enfin, on réserve un sort à part à Evreux et à Bavay. La première était réparée et bénéficiait de la richesse des plaines agricoles avoisinantes. Elle a traversé la crise du III^{ème} s. sans trop de dommages. Quant à la seconde (693 tessons), elle jouait apparemment un rôle économique important. Cependant, les découvertes d'Argonne à la molette effectuées à proximité sont réduites, même dans la partie non-française de la cité des Nerviens, d'où "le problème de Bavay comme centre de redistribution" (Carmelez 1986, p. 120 et 128). Mais on ne saurait perdre de vue qu'il ne s'agit ici que de l'état de connaissances à un moment donné. Le réseau routier desservant la partie occidentale de la cité des Nerviens était encore utilisé au Bas-Empire, il y a là une piste à explorer dans l'optique du rôle redistributeur de Bavay.

Que des effectifs dérisoires aient défendu le *Litus Saxonicum*, entre Loire et Flandres (Périn 1987), est une chose acquise ; de ce fait, ils étaient les garants de la sécurité des villes et de leur arrière-pays, sécurité qui profitait d'ailleurs aux *villae* dans les campagnes, à condition de ne pas être trop isolées.

Céramiques romano-britanniques et céramique "à l'éponge".

La Normandie occupe, au Bas-Empire, une place de premier ordre. Y arrivent des céramiques en provenance du nord (productions romano-britanniques), du sud (céramique "à l'éponge") et de l'est (productions argonnaises). Elles sont constamment associées.

Une trentaine de sites normands ont livré des céramiques romano-britanniques : de la Black-Burnished Ware (B.B.1) du Dorset, de la Grog Tempered et de l'Oxfordshire Ware du IV^{ème} s. La B.B.1 est majoritairement présente, avec plus de 600 vases (Cherbourg, Bayeux, Rouen). Les découvertes continentales de

B.B.1 proviennent, dans la quasi-majorité, de Normandie et de Alet/Saint-Malo (Bretagne). En revanche, elle est inexistante, ou presque, en Picardie.

La ligne Solent-Seine définissait deux aires commerciales : la B.B.1 à l'ouest (Normandie, Bretagne) et la B.B. 2 (Nord-Picardie)(Blaszkiewicz à paraître a).

L'aire de diffusion de la céramique "à l'éponge", comprise entre Loire et Garonne (Raimbault 1973) doit être étendue maintenant au-delà de ces limites. Produite entre la fin du III^{ème} et le début du IV^{ème} s., elle a été exportée vers l'Armorique, la Grande-Bretagne (Galliou 1980) et la Normandie (matériel encore inédit). Les sites sont presque exclusivement sur les côtes, ceux situés dans les terres le sont parfois assez loin ; il a été constaté, en Armorique, qu'elle représentait 10 % des productions importées. Ce schéma est le même qu'en Grande-Bretagne (Galliou 1980), avec un semis irrégulier sur les côtes. En Normandie, elle a été trouvée à Avranches, Cherbourg, Vieux, Caen et Rouen, mais en faible quantité.

IV. DIFFUSION ET DATATION DE L'ARGONNE A LA MOLETTE

Diffusion.

La sigillée d'Argonne décorée à la molette a, semble-t-il, été fabriquée dans un groupe d'ateliers restreint (Les Allieux, Avocourt, Aubréville, Châtel-Chéhery, Pont-des-Quatre-Enfants, Vauquois), à l'exclusion de Lavoye qui n'aurait pas produit ce type de céramique (communication personnelle de M. Feller)(Fig. 12).

Plusieurs constatations s'imposent. La grande majorité des centaines de molettes (numérotées par Chenet) n'est pas attribuable à un de ces ateliers. De plus, certaines de ces molettes ont une diffusion très faible, pour ne pas dire inexistante : par exemple, la Chenet 274, connue à Châtel puis complétée par celle découverte à Rouen (Fig. 27, n° 110), de même que la Chenet 177, connue à Belheim (R.F.A.) et complétée par celle provenant de la nécropole de Saint-Martin-de-Fontenay (Fig. 27, n° 111). A l'opposé, la Chenet 158 -atypi-

que- est non seulement très fréquente sur les sites de consommation mais aussi dans la région d'Argonne, pour ne pas dire sur les sites de production (Les Allieux, Avocourt, Châtel, Vauquois)(11).

Le problème des molettes épigraphes est à reconsidérer. Ces molettes sont connues en très petit nombre, essentiellement en Normandie et, à quelques exemplaires, notamment sur le *Limes* rhénan. Citons, par exemple, ASPIASVS à Epiais-Rhus (Mitard 1979) et ALLINVS OF à Pont-Croix en Bretagne (Galliou 1974 et 1977). La première est unique et la seconde connue en deux exemplaires dont celle de Muids (Eure). Il semble nécessaire d'insister sur les datations des molettes épigraphes, lesquelles doivent probablement être datées plutôt du début du IV^{ème} s. D'ailleurs, un autre argument vient renforcer cette hypothèse, les oves sont associés à d'autres casiers. Or, les oves correspondent vraisemblablement au décor le plus ancien. C'est du moins la logique du classement typochronologique de W. Hübener (Mitard 1979, p. 95).

Les molettes chrétiennes.

Les molettes à décor chrétien restent rares, 15 exemplaires dont 6 en Normandie (Bayeux et Rouen). On ne connaît pas de molettes identiques à celles découvertes dans la vallée mosane (Dijkman 1985 ; Van Ossel 1985).

Elles sont étrangement absentes à Bavay malgré le nombre élevé de découvertes. Au contraire, on peut remarquer leur présence à Amiens alors que cette ville a périclité au cours du IV^{ème} s. Faut-il lier ceci à l'existence d'une communauté chrétienne ou bien à des problèmes structurels propres à la ville d'Amiens ? On sait du moins qu'une communauté chrétienne existe dans cette ville depuis le III^{ème} s. (Bayard, Massy 1983, p. 264).

Représentativité des ateliers.

Dans l'optique de la représentativité des ateliers (Fig. 13-18), nous avons choisi de ne tenir compte que des Allieux et de Châtel-Chéhery qui représentent 15 % du total. Leur répartition semble également très équilibrée. Ils traduisent donc l'image de ce que pouvait être la



Figure 12 - Atelier de Lavoye.

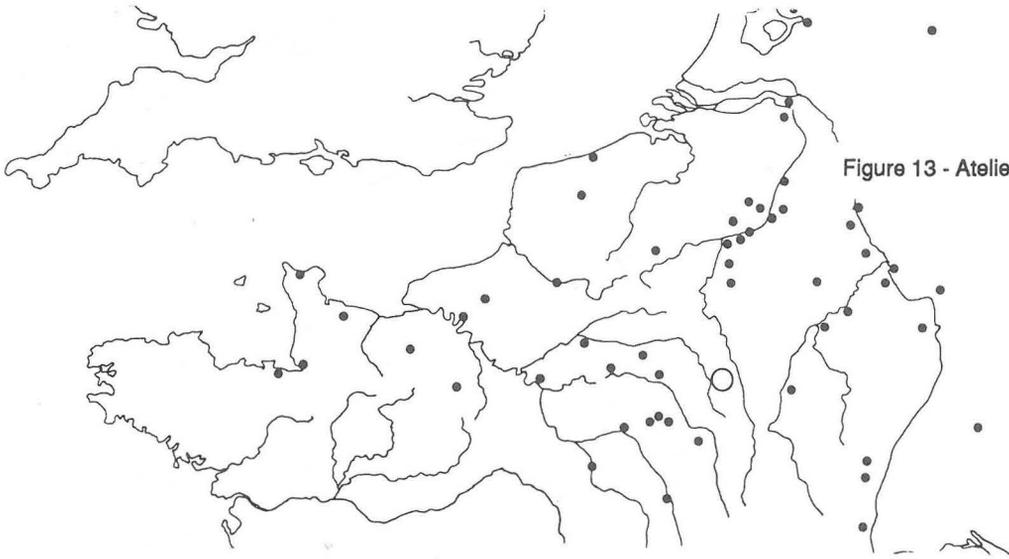


Figure 13 - Atelier de Châtel-Chéhéry.



Figure 14 - Atelier des Allieux.



Figure 15 - Atelier de Vauquois.

Figure 16 - Atelier de Pont-des-Quatre-Enfants.

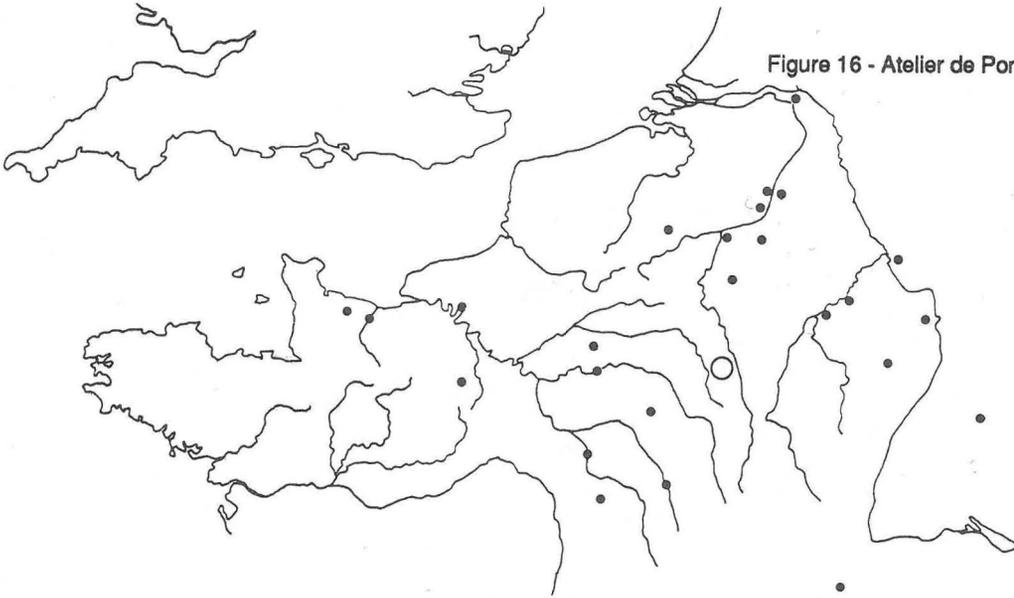


Figure 17 - Atelier d' Avocourt.

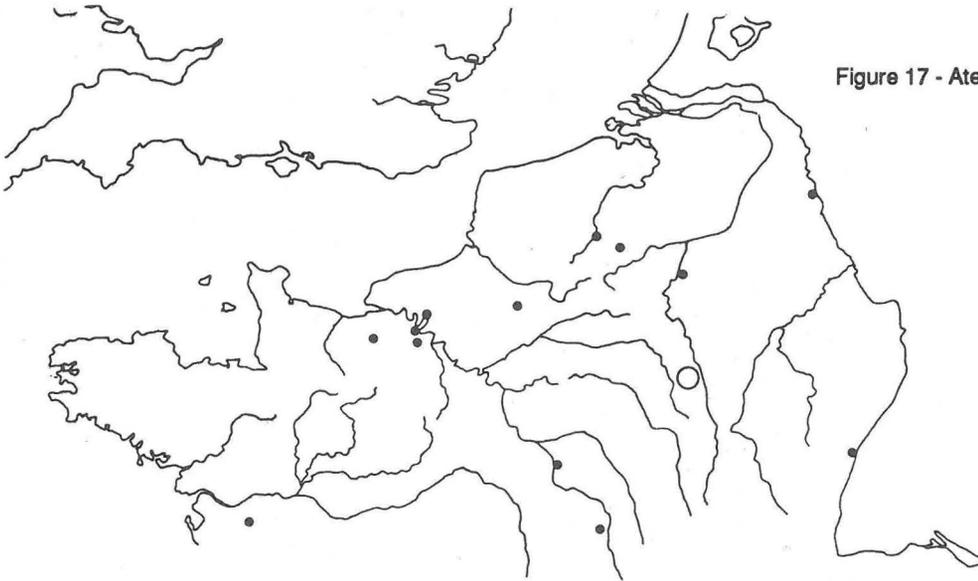
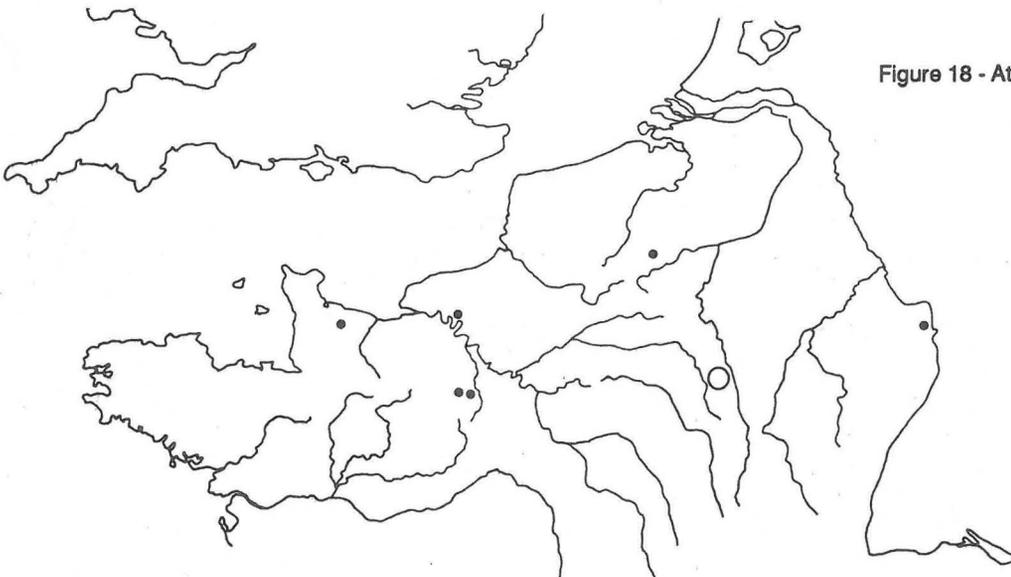


Figure 18 - Atelier d' Aubréville.



Chenet 2 (probable) : Bayeux	Chenet 127 : Cherbourg	Chenet 252 : Elbeuf - Rouen
Chenet 5 : Cherbourg	Chenet 129 : Hondouville - Rouen	Chenet 253 : Cherbourg - Evreux - Pîtres -
Chenet 7 : Muids - Vieux	Chenet 130 : Rouen	Prov. normande (Rouen dépôt) - Rouen
Chenet 8 : Bayeux	Chenet 131 : Rouen	Chenet 255 : Evreux
Chenet 9 ou 11 : Bayeux	Chenet 135 : Bayeux	Chenet 255 : Rouen
Chenet 13 : Caudebec-lès-Elb.-Muids-Rouen	Chenet 138 : Arnières-sur-Iton - Bayeux	Chenet 255 (probable) : Rouen
Chenet 14 : Bayeux	Chenet 138 (variante) : Rouen	Chenet 255 (variante) : Cherbourg
Chenet 23 : Bayeux - Evreux	Chenet 139 : Cherbourg	Chenet 257 : Rouen
Chenet 24 : Bayeux	Chenet 146 (probable) : Rouen	Chenet 261 : Bayeux - Evreux - Lisieux
Chenet 25 : Bayeux - Cherbourg - Evreux	Chenet 148 : Rouen	Rouen
Chenet 26 : Bayeux - Evreux	Chenet 149 : Evreux	Chenet 262 : Rouen
Chenet 28 : Bayeux - Cherbourg - Rouen	Chenet 150 : Evreux	Chenet 264 : Bayeux - Elbeuf - Evreux
Chenet 29 : Avranches-Cherbourg-Evreux-Rouen	Chenet 151 : Lisieux	Vieux
Chenet 29 ou 31 : Bayeux	Chenet 153 : Bayeux	Chenet 266 : Arnières-sur-Iton ou Evreux
Chenet 30 : Bayeux	Chenet 154 : Caen - Rouen	Chenet 269 : Evreux - Vieil-Evreux - Vieux
Chenet 31 : Rouen	Chenet 155 : Vieux	Chenet 270 : Bayeux
Chenet 36 : Bayeux-Fontaine-Etoupfour-Rouen	Chenet 157 : Bayeux-Fontaine-Etoupfour-Léry	Chenet 279 : Rouen
Chenet 36 (probable) Avranches	Chenet 157 (probable) : Cherbourg	Chenet 281 : Evreux
Chenet 40 : Bayeux - Evreux	Chenet 158 : Arnières-sur-Iton ou Evreux -	Chenet 285 : Bayeux
Chenet 42 : Evreux	Avranches Bayeux-Cherbourg	Chenet 286 : Rouen
Chenet 45 : Rouen	Elbeuf-Evreux-Fontaine-Etoupfour	Chenet 292 : Elbeuf - Rouen
Chenet 46 ou 48 : Evreux	Lisieux - Muids - Rouen	Chenet 293 : Avranches - Bayeux
Chenet 49 : Prov. normande (Rouen dépôt)	Chenet 158 (probable) : Bayeux	Breuilpont - Caen - Rouen
Chenet 53 : Bayeux - Rouen	Chenet 159 : Bayeux - Cherbourg - Lisieux	Chenet 297 (probable) : Bayeux
Chenet 55 : Bayeux-Evreux-Fontaine-Etoupfour	Chenet 159 (variante) : Rouen	Chenet 298 : Lisieux
Gisors - Rouen	Chenet 161 : Rouen	Chenet 299 : Bayeux - Lisieux
Chenet 57 : Pîtres - Rouen	Chenet 163 : Rouen	Chenet 301 : Evreux
Chenet 57 (probable) : Rouen	Chenet 165 : Avranches	Chenet 304 : Arnières-sur-Iton - Cherbourg -
Chenet 58 : Bayeux	Chenet 167 : Bayeux	Mondeville - Rouen - St-Aubin
Chenet 59 : Bayeux - Rouen	Chenet 168 : Bayeux - Cherbourg - Rouen	Chenet 305 : Pîtres - Rouen
Chenet 61 : Bayeux	Chenet 169 : Caen - Evreux	Chenet 307 : Bayeux
Chenet 62 : Bayeux	Chenet 171 : Bayeux - Rouen	Chenet 308 : Rouen
Chenet 64 (probable) : Rouen	Chenet 171 (variante) : Rouen	Chenet 315 : Cherbourg
Chenet 65 : Rouen	Chenet 172 : Bayeux	Chenet 316 : Bayeux
Chenet 66 : Bayeux	Chenet 174 : Avranches - Rouen	Chenet 320 : Fontaine-Etoupfour - Rouen
Chenet 66 (probable) : Bayeux	Chenet 175 : Bayeux - Evreux - Rouen	Chenet 321 : Cherbourg
Chenet 67 : Avranches	Chenet 177 : Saint-Martin-de-Fontenay	Chenet 322 : Bayeux - Cherbourg
Chenet 68 : Bayeux	Chenet 178 : Bayeux	Chenet 331 : Bayeux - Rouen
Chenet 79 : Evreux - Lisieux - Rouen	Chenet 179 : Rouen	Chenet 332 : Rouen
Chenet 80 : Bayeux	Chenet 182 : Rouen	Chenet 334 (probable) : Bayeux
Chenet 81 : Caen - Rouen	Chenet 183 : Rouen	Chenet 335 : Vieux
Chenet 82 : Bayeux - Evreux - Lisieux	Chenet 184 : Rouen	Chenet 344 : Avranches
Chenet 83 : Evreux	Chenet 190 : Bayeux - Rouen	5 du Nord : Bayeux - Lisieux
Chenet 85 : Lisieux - Rouen	Chenet 193 : Rouen	13 du Nord : Evreux
Chenet 86 : Croth - Rouen	Chenet 194 : Bayeux - Rouen	19 du Nord : Lisieux - Rouen
Chenet 94 : Cherbourg - Rouen	Chenet 195 : Bayeux	22 du Nord : Evreux
Chenet 95 : Bayeux	Chenet 196 : Cherbourg - Rouen	22 du Nord (variante) : Bayeux
Chenet 96 : Bayeux - Muids - Rouen	Chenet 198 : Rouen	29 du Nord : Rouen
Chenet 102 : Bayeux	Chenet 199 : Bayeux-Evreux-Lisieux-Rouen	32 du Nord : Bayeux - Elbeuf - Evreux
Chenet 103 : Bayeux	Chenet 200 : Bayeux - Elbeuf	38 du Nord : Bayeux
Chenet 107 : Bayeux - Rouen	Chenet 200 (probable) : Lisieux - Louviers	51 du Nord (probable) : Rouen
Chenet 107 (probable) : Evreux	Chenet 201 : Elbeuf - Hondouville - Rouen	55 du Nord (probable) : Evreux
Chenet 108 : Evreux - Rouen	Chenet 201 (probable) : Elbeuf	60 du Nord (probable) : Bayeux - Vieil-Evreux
Chenet 110 : Rouen	Chenet 206 : Bayeux	66 du Nord (probable) : Evreux
Chenet 111 : Bayeux - Rouen	Chenet 207 : Rouen	95 du Nord : Vieux
Chenet 111 (variante) : Rouen	Chenet 207 (probable) : Caudebec-lès-Elbeuf	103 du Nord : Bayeux
Chenet 113 : Bayeux-Fontaine-Etoupfour-Lisieux	Chenet 210 : Cherbourg	119 du Nord : Prov. normande (Rouen dép.)
Rouen - Vieux	Chenet 211 : Rouen	120 du Nord : Rouen
Chenet 115 : Evreux	Chenet 212 : Lisieux	121 du Nord : Bayeux
Chenet 117 : Bayeux	Chenet 213 : Rouen	126 du Nord : Vieux
Chenet 119 : Lisieux	Chenet 214 : Gisors	2 de l'Yonne : Rouen
Chenet 120 : Evreux	Chenet 215 : Avranches - Evreux - Rouen	3 de l'Yonne : Avranches
Chenet 121 : Bayeux - Rouen	Chenet 216 : Bayeux	23-24 de l'Yonne : Elbeuf
Chenet 121 (variante) : Bayeux	Chenet 223 : Cherbourg	30 de l'Yonne : Bayeux
Chenet 122 : Rouen	Chenet 238 : Arnières-sur-Iton ou Evreux - Evreux	32 de l'Yonne : Baron-sur-Odon - Bayeux -
Chenet 124 : Evreux-Prov. normande (Rouen dépôt)	Rouen	Croth - Evreux - Rouen
Rouen	Chenet 242 : Lisieux	30 de l'Yonne (probable) :
Chenet 125 : Rouen	Chenet 244 : Bayeux	48 de l'Yonne : Bayeux
Chenet 125 (variante) : Avranches	Chenet 249 : Rouen	60 de l'Yonne : Avranches
Chenet 126 : Bayeux	Chenet 250 : Arnières-sur-Iton ou Evreux-Bayeux	ALLINUS OF : Muids

Tableau 3 - Diffusion des molettes d'Argonne en Normandie.

"production-diffusion" de la céramique d'Argonne.

En ce qui concerne Châtel-Chéhery, sur les 26 tessons attribuables à cet atelier, 14 molettes sont connues en Normandie. Avec Les Allieux, il est frappant de constater que sur les 67 tessons trouvés en Normandie, 29 molettes sont connues dans notre région sur les 32 censées produites par cet atelier. Les lots découverts sur l'ensemble des cinq départements normands sont donc parfaitement représentatifs de la diffusion mais également de la production argonnaise. Rappelons toutefois que ce constat découle de connaissances anciennes, l'ouvrage de G. Chenet datant de 1941. Tout porte à croire qu'on devra nécessairement réexaminer la question plus tard (Feller 1989).

Datation.

Le Tableau 4 est constitué à partir de nouvelles datations proposées récemment (Bayard 1990). Ont été également retenues les molettes communes à la publication pré-citée et celles de Normandie puis, par extension, toutes les molettes connues par la documentation existante.

Les datations se décomposent en trois phases, à partir de l'exploitation du matériel provenant de la fouille de l'amphithéâtre de Metz :

- Phase 1 : 380-410 approximativement ;
- Phase 2 : 410-430 approximativement ;
- Phase 3 : 430/440-450 approximativement.

En Normandie, les phases 1 et 3 sont majoritairement

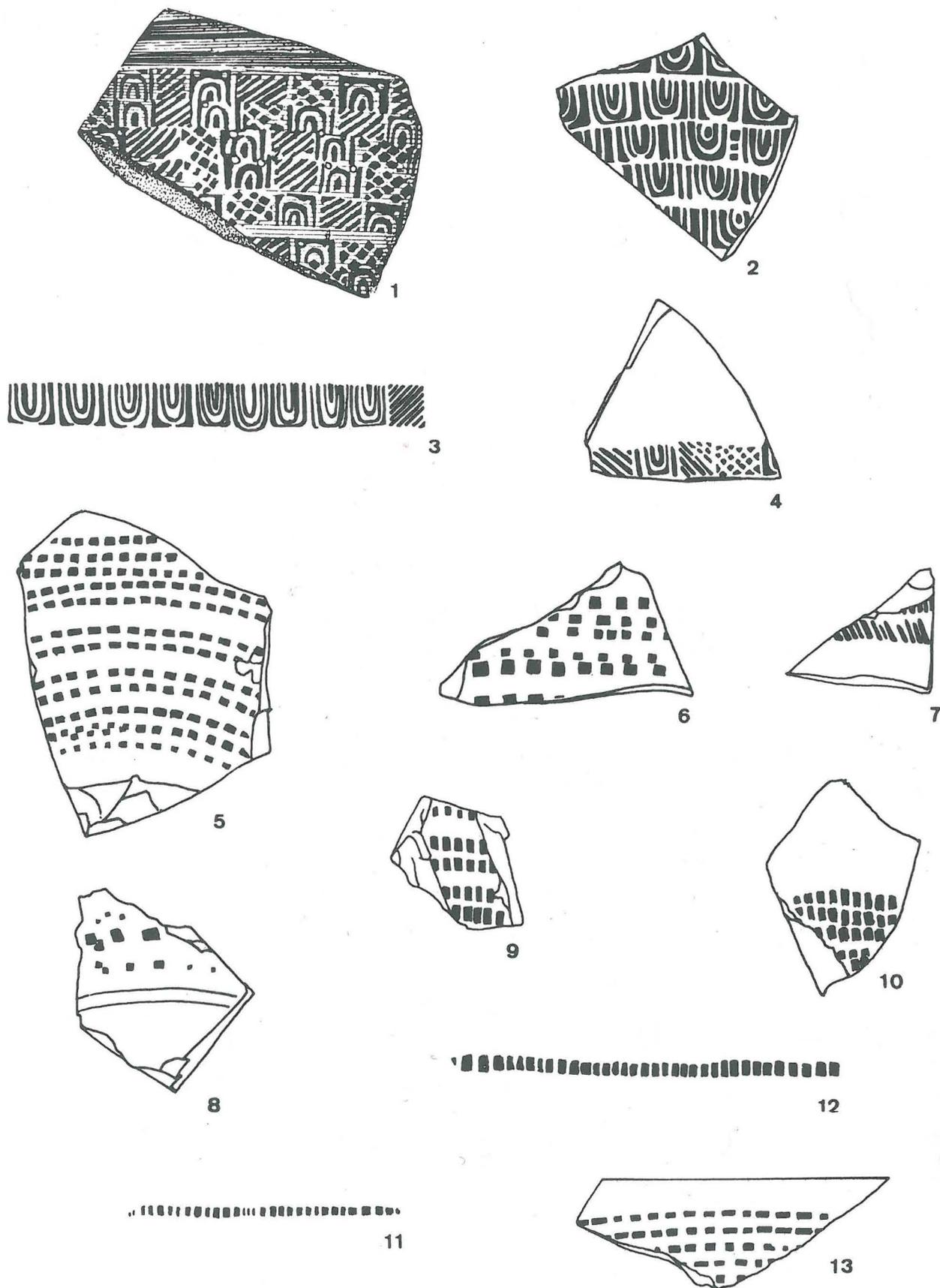


Figure 19 - Molettes inédites ; 1 : Bayeux ; 2 : Elbeuf ; 3 : Evreux ;
 4 : Rouen ; 5 : Elbeuf ; 6-10 : Evreux ; 11 : Mondeville ;
 12 : Pîtres (imitation : pâte rose, engobe rouge mat) ; 13 : Provenance normande.

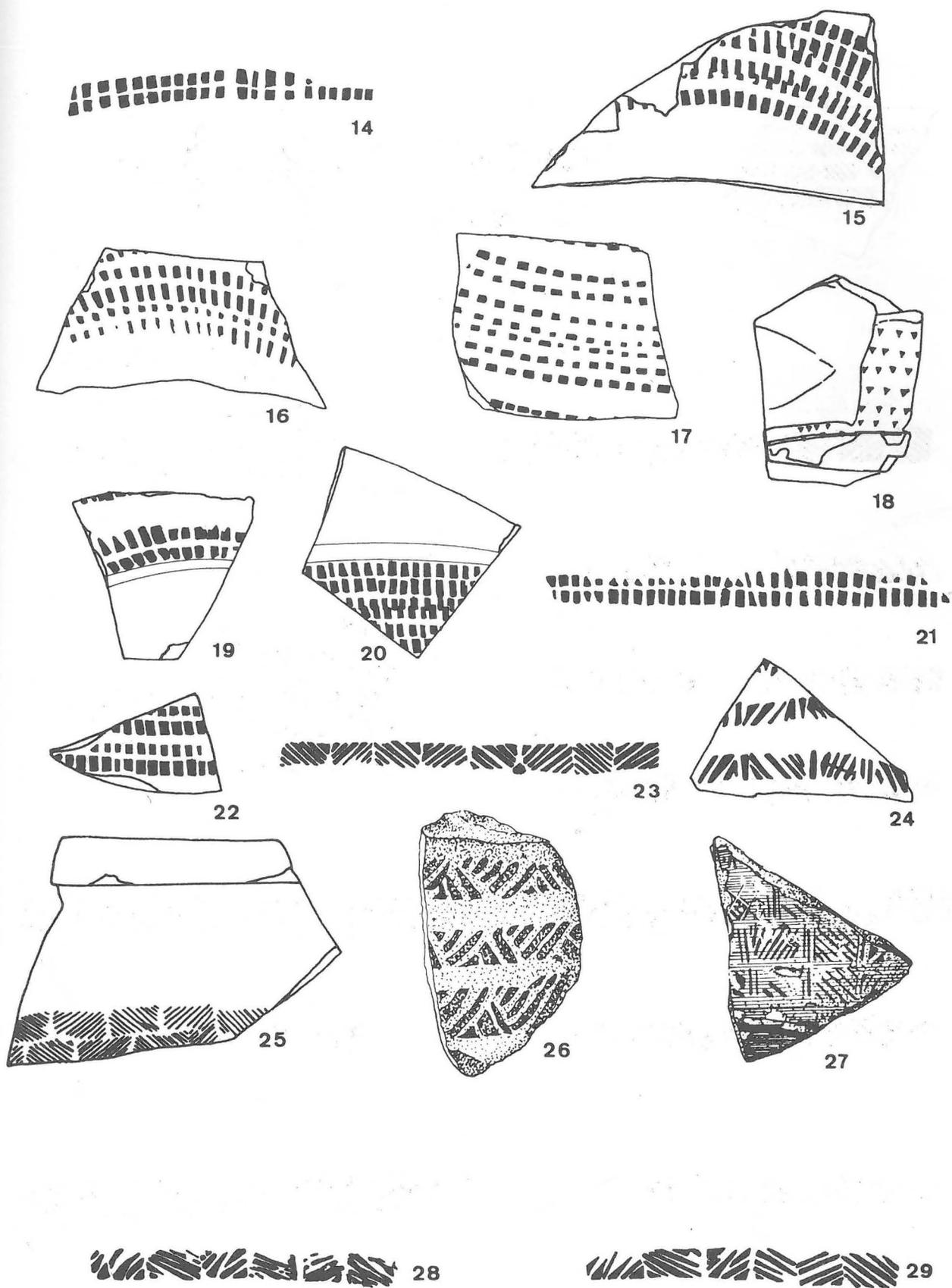


Figure 20 - Molettes inédites ; 14-18 : Rouen ; 19-21 : Saint-Aubin-sur-Mer ; 22 : Valframbert ;
 23 : Arnières-sur-Iton ; 24-25 : Arnières-sur-Iton ou Evreux ;
 26-27 : Bayeux ; 28-29 : Cherbourg.

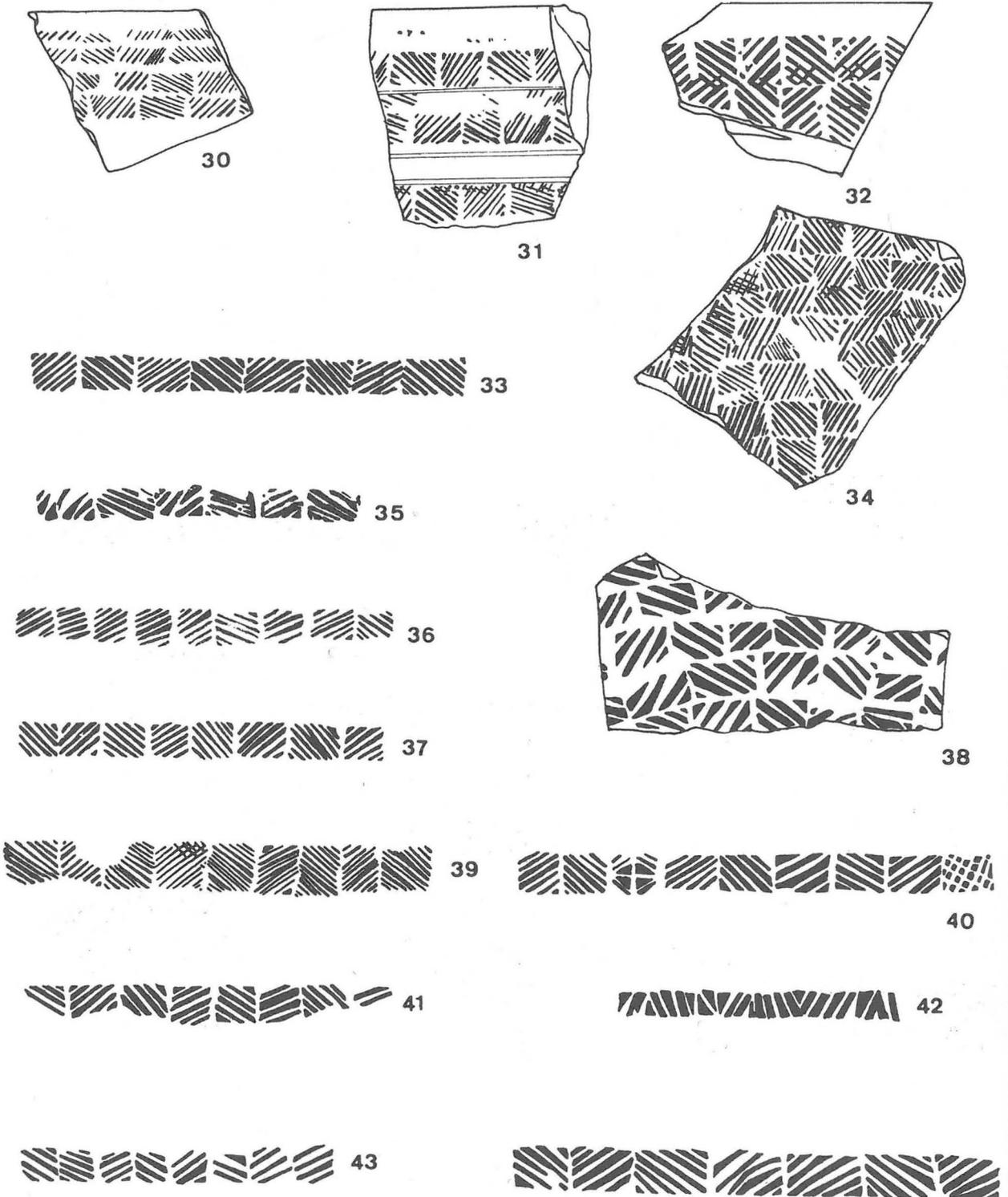


Figure 21 - Moquettes inédites ; 31 : Elbeuf ; 32-34 : Evreux ; 35 : Grand-Couronne ; 36 : Muids ;
37 : Pîtres ; 38 : Pîtres (imitation : pâte blanche, engobe carmin) ; 39-44 : Rouen.

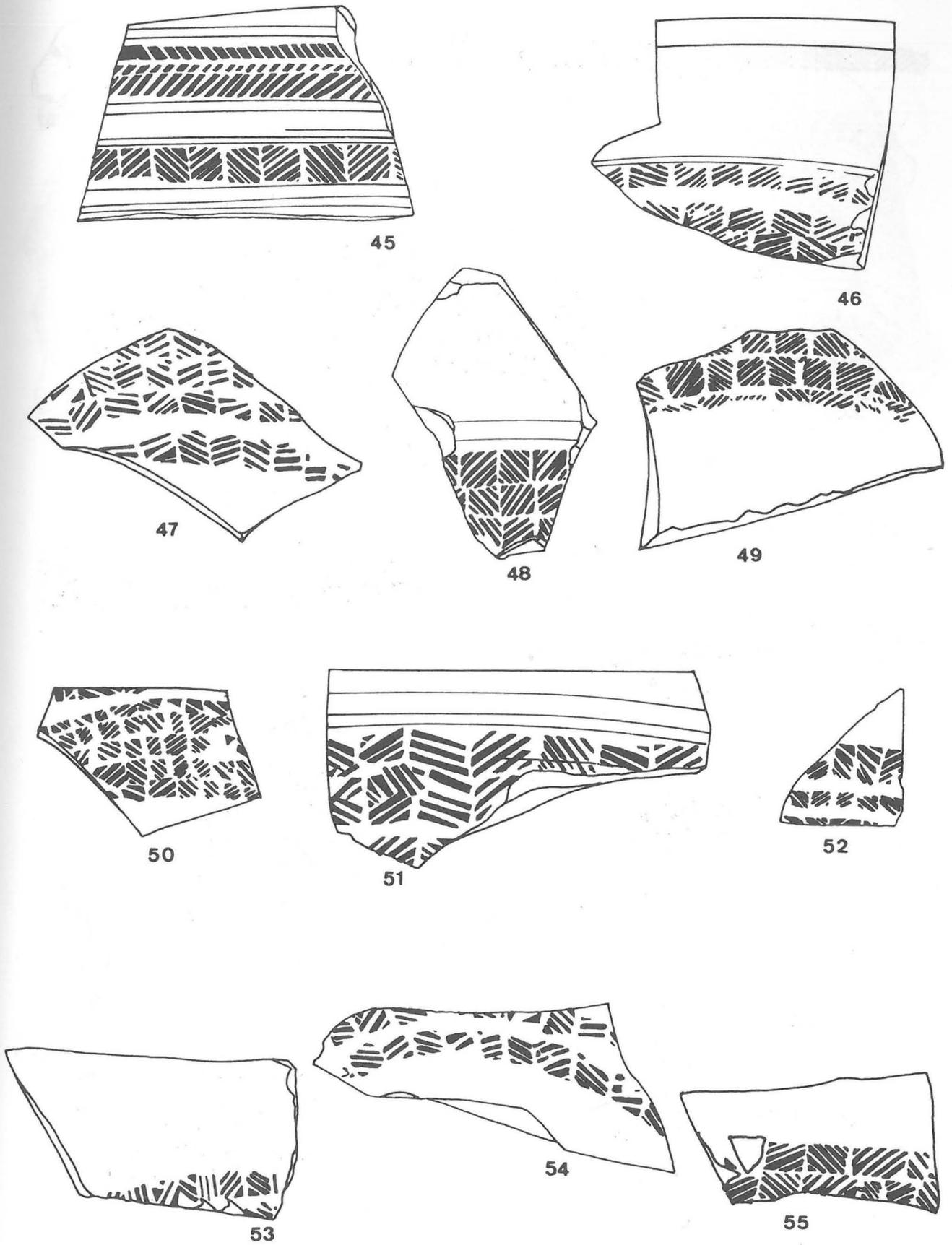


Figure 22 - Moquettes inédites ; 45-55 : Rouen.

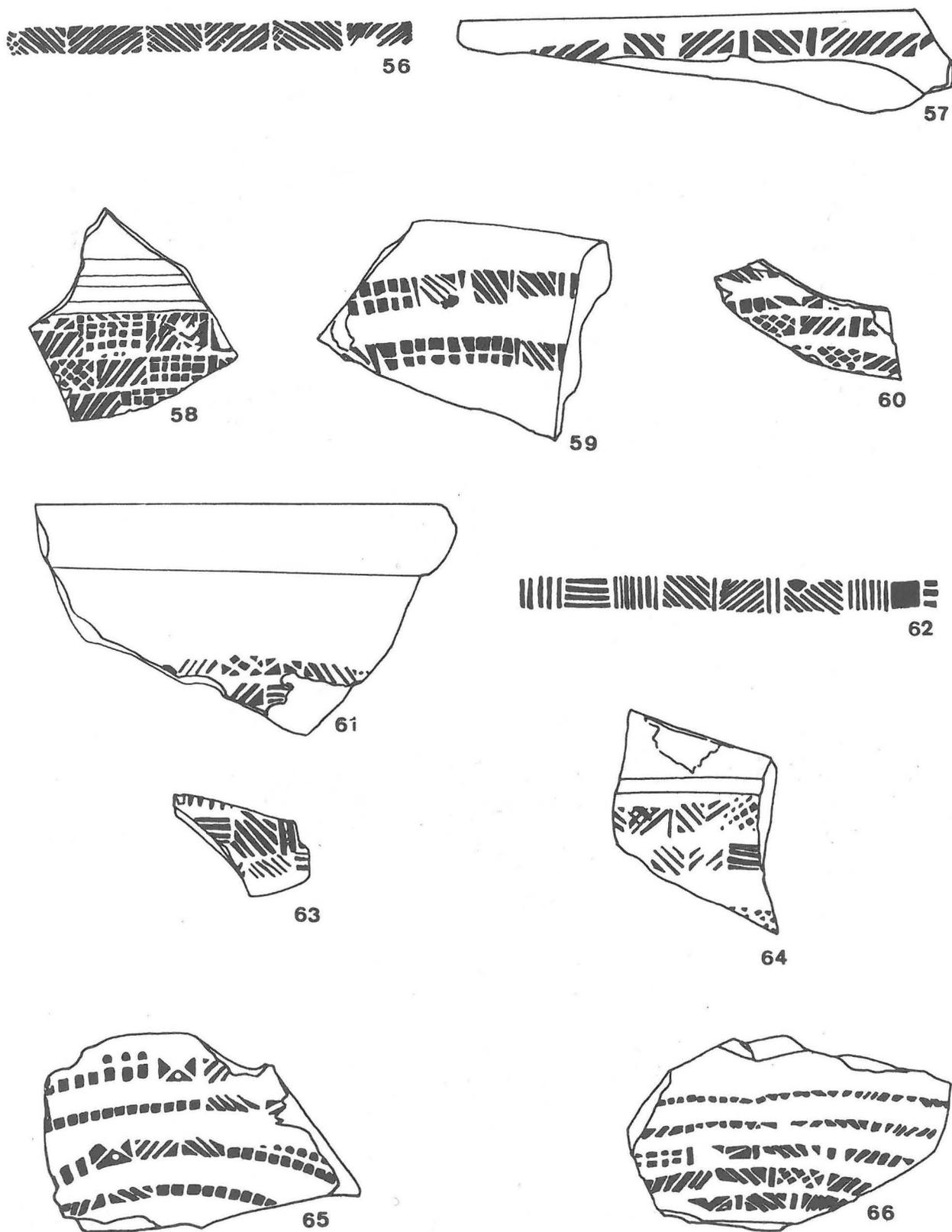


Figure 23 - Moilettes inédites ; 56 : Tourville-la-Rivière ; 57 : Vieux ; 58-59 : Arnières-sur-Iton ou Evreux ;
 60-62 : Evreux ; 63-64 : Rouen ; 65 : Arnières-sur-Iton ;
 66 : Arnières-sur-Iton ou Evreux (imitation ? : pâte beige, engobe orange).

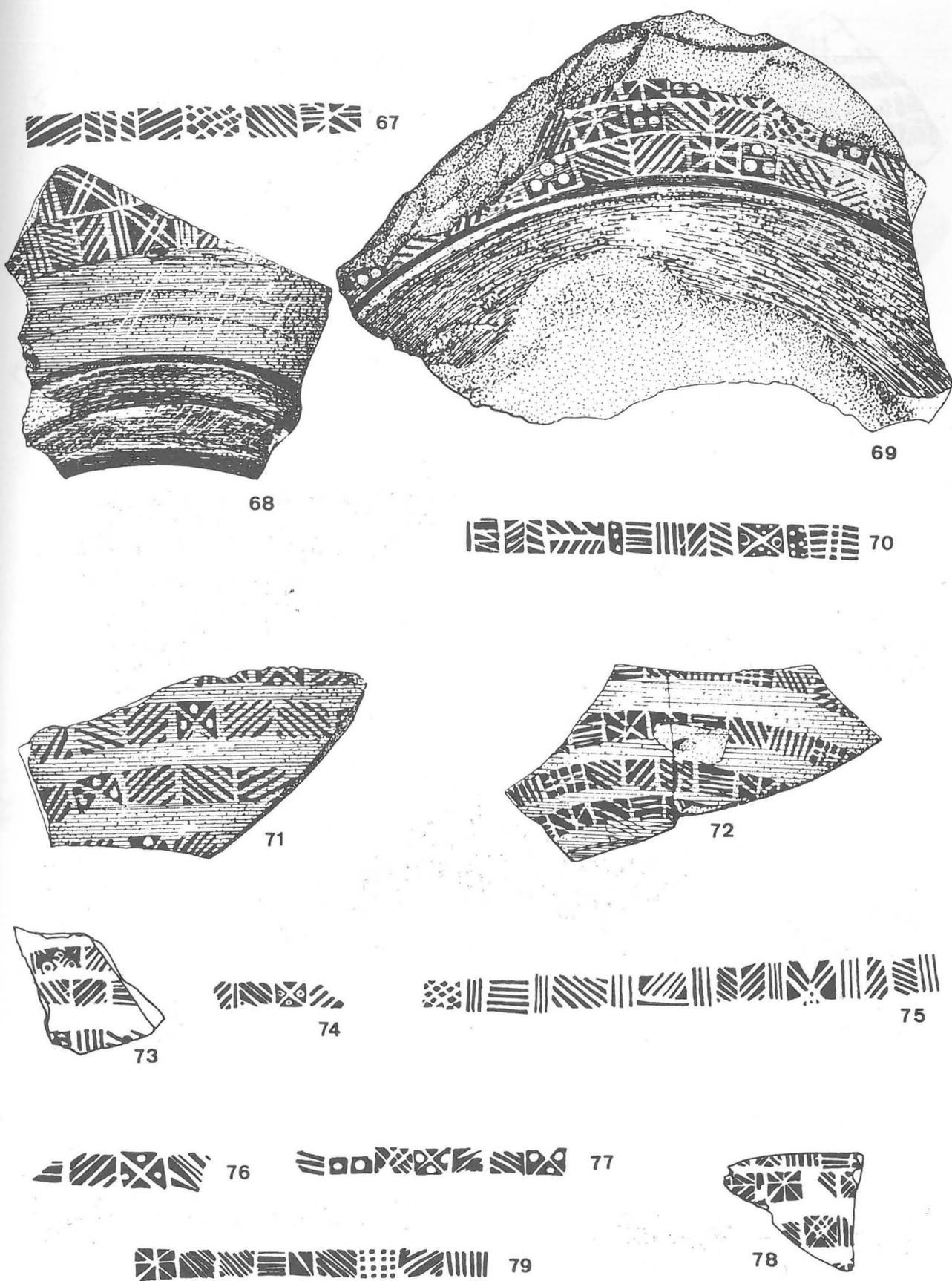


Figure 24 - Molettes inédites ; 67 : Avranches ; 68-72 : Bayeux ; 73 : Cherbourg ; 74-75 : Evreux ;
76 : Fontaine-Etoupefour ; 77-79 : Rouen.

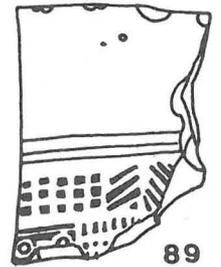
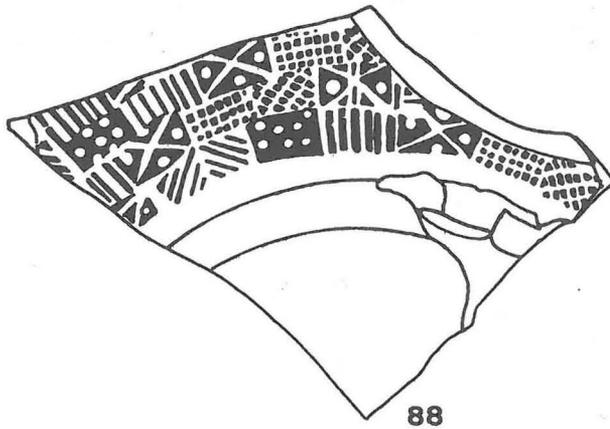
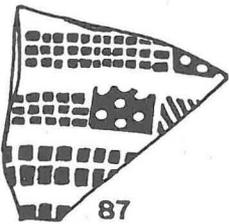
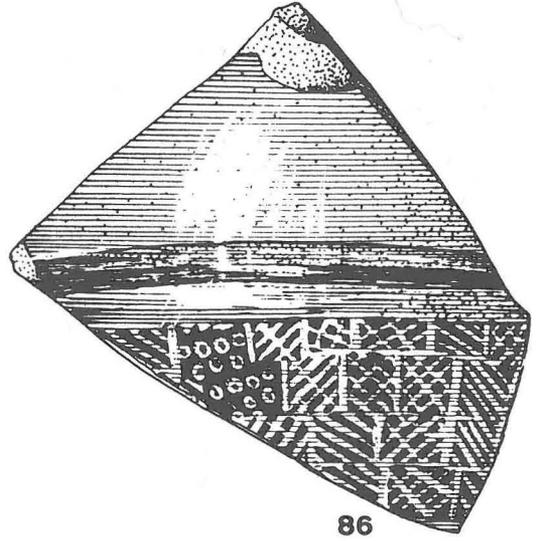
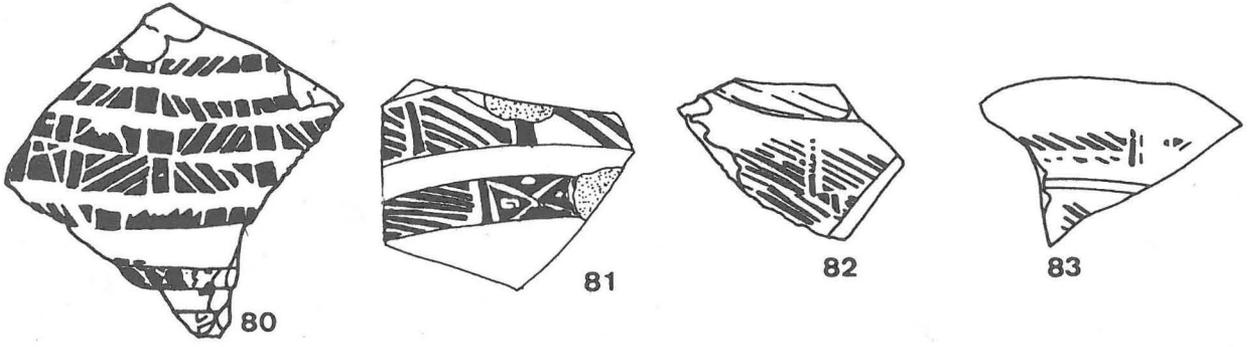


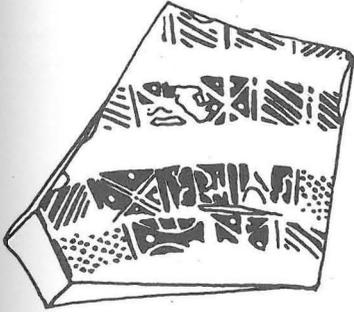
Figure 25 - Molettes inédites ; 80 : Rouen ; 81-83 : Rouen (même tesson-imitation : surfaces externe et interne grise, pâte rouge) ; 84 : Vieux ; 85-86 : Bayeux ; 87 : Cherbourg ; 88-89 : Rouen ; 90 : Rouen (aspect métalléscent de la surface, accident de cuisson ?) ; 91 : Rouen.



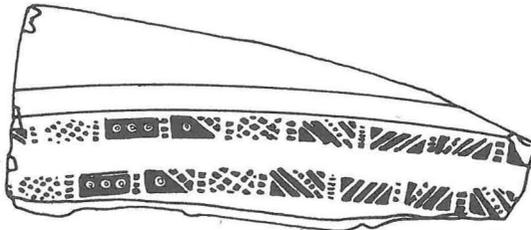
92



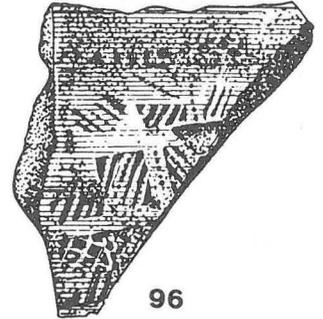
93



94



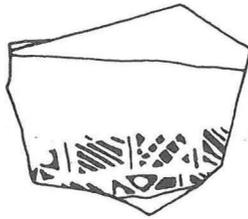
95



96



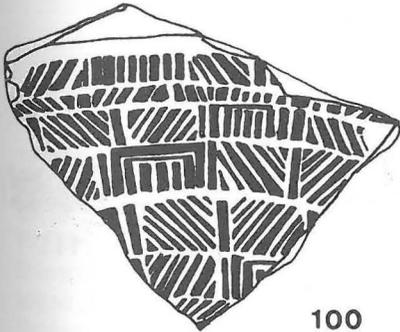
97



98



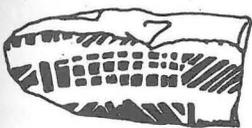
99



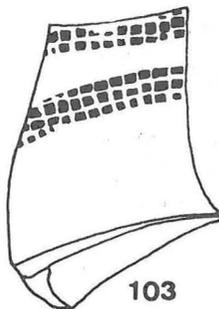
100



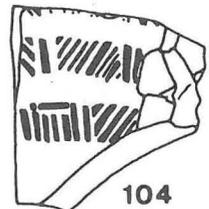
101



102



103



104

Figure 26 - Molettes inédites ; 92 : Rouen ; 93 : Saint-Vigor-le-Grand ; 94-95 : Rouen ;
 96 : Bayeux. Variantes ; 97-98 : Avranches (var. Chenet 125) ; 99 : Bayeux (var. 25 du Nord) ;
 100 : Cherbourg (var. Chenet 255) ; 101 : Rouen (var. Chenet 111) ; 102 : Rouen (var. Chenet 138) ;
 103 : Rouen (var. Chenet 159) ; 104 : Rouen (var. Chenet 171).

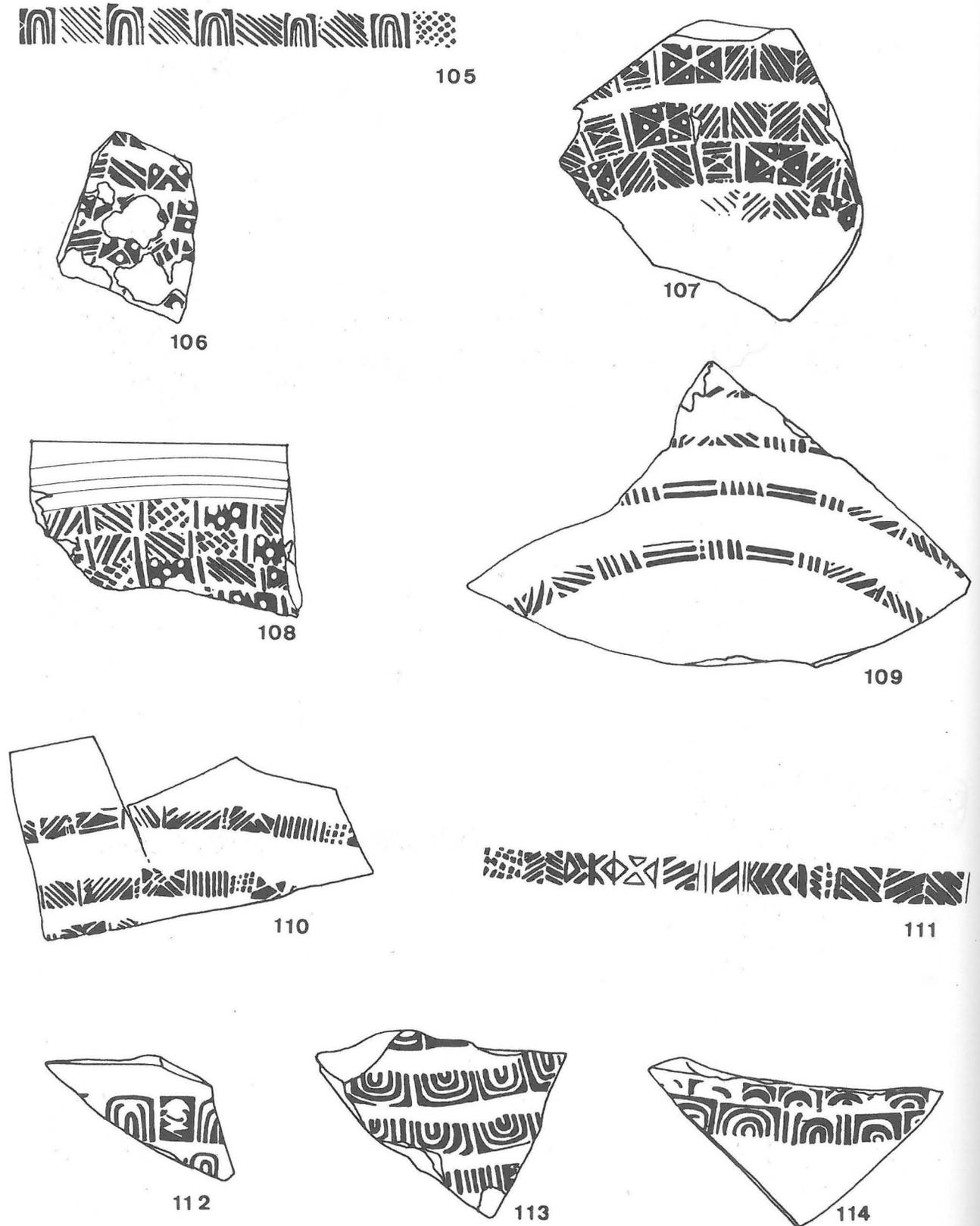


Figure 27 - Compléments de molettes ; 105 : Elbeuf (complète 23-24 de l'Yonne) ; 106 : Rouen (complète Chenet 59) ;
107 : Hondouville (complète Chenet 129) ; 108 : provenance normande (complète 119 du Nord) ;
109 : Rouen (complète Chenet 211) ; 110 : Rouen (complète Chenet 274) ;
111 : Saint-Martin-de-Fontenay (complète Chenet 177).
Molettes rares ; 112 : Arnières-sur-Iton ou Evreux, Chenet 238 (CONCOR) ; 113 : Evreux, Chenet 238 (CONCOR) ;
114 : Rouen, Chenet 238 (CONCOR).

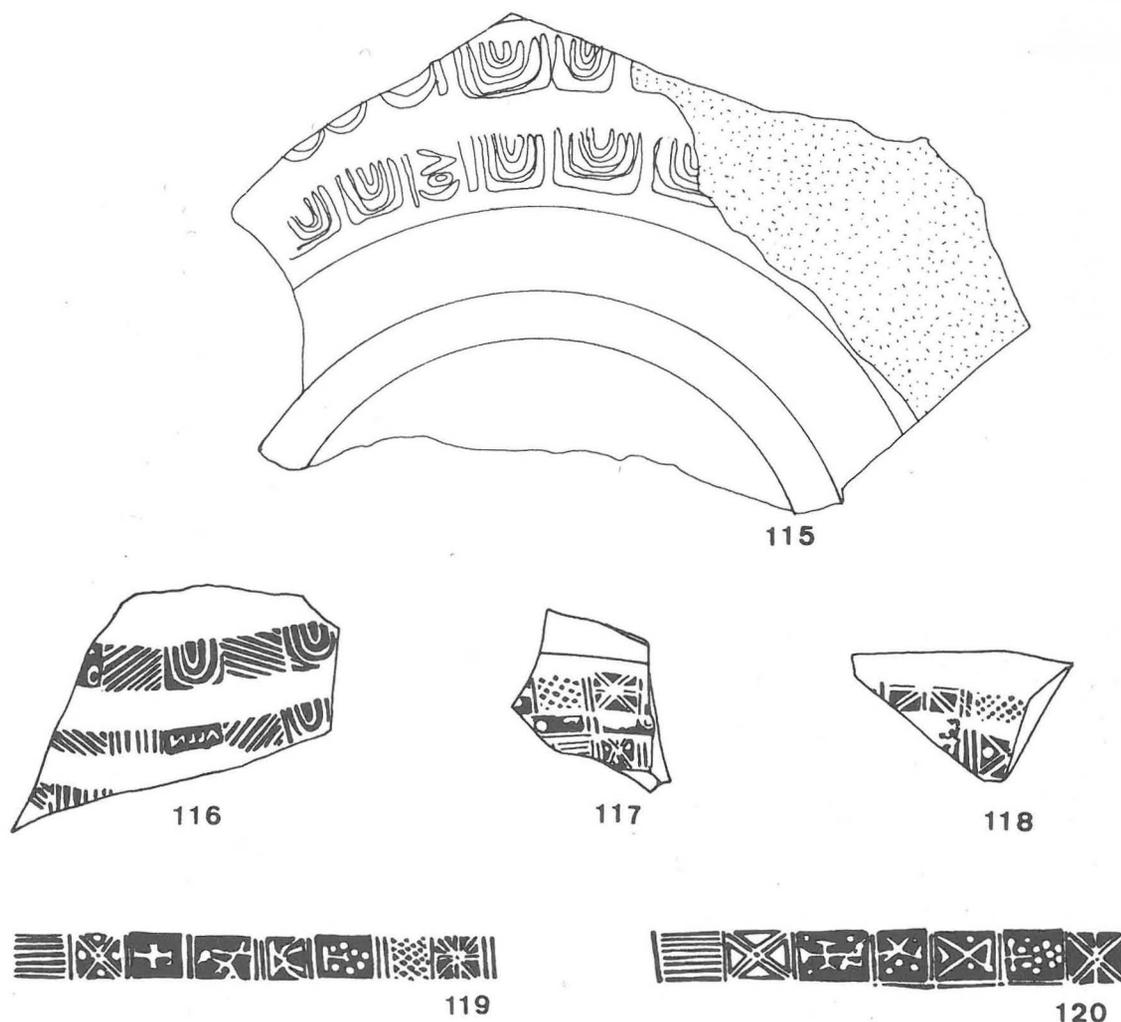


Figure 28 - Molettes rares ; 115 : Rouen, Chenet 238 (CONCOR) ; 116 : Muids (ALLINUS OF) ;
117 : Rouen, Chenet 182 ; 118 : Rouen, Chenet 183 ; 119 : Rouen, Chenet 184 ;
120 : Rouen, Chenet 257.

représentées. En revanche, la phase 2 est quasi-inexistante sur tous les sites normands, à l'exception de la Chenet 179 connue à Rouen en 2 ex. (12). A Rouen, sur les 10 molettes de la phase 1 de D. Bayard (1990), 5 sont présentes. Quant aux 17 molettes de la phase 3, le site de Rouen les a toutes livrées.

Dans l'Ouest en général, les molettes de la phase 2 sont très rares, on connaît seulement celles d'Alet. Mais à Alet/Saint-Malo, les phases 1 et 3 sont illustrées par 4 molettes.

Que signifie cette absence en Normandie et plus particulièrement à Rouen ? D'une part, si l'on considère la phase 2 de D. Bayard (1990), dans l'optique de la typo-chronologie de W. Hübener, on note qu'il y a surtout des molettes des groupes 4, 5 et 6. En se référant aux datations proposées pour chacun des groupes, il s'agirait plutôt de molettes correspondant à la deuxième moitié de la production argonnaise. Rappelons enfin que le groupe 5 est majoritaire à Rouen et sur d'autres sites de la Normandie. Il semble donc logique d'avoir au moins 1 molette de la phase 2 sur le site de Rouen !

Le site de Fontaine-Etoupefour.

Le site de Fontaine-Etoupefour (Calvados) est celui d'une petite *villa* rurale, toujours occupée au Bas-Empire. Il est situé non loin de la capitale des Viducasses, Vieux.

Les molettes Chenet 36, 113 (2 ex.), 163 et 320 provenant de la couche datée (Bertin 1974) ont été trouvées en relation avec une série de monnaies, parmi lesquelles la plus récente est un Arcadius (388-408). On compte aussi un Magnus Maximus (Lyon, 383-387) et deux Gratien (Lyon, 367-375 et Arles, 378-383).

En plaçant ces molettes dans la dernière décennie du IV^{ème} s. ou au début du V^{ème} s., on obtient une datation d'autant plus fiable qu'elle fait totalement abstraction de la typo-chronologie de W. Hübener.

Le site de Rouen.

A Rouen, les informations sont issues de la fouille du groupe ecclésial. On y a recueilli un assez grand nombre de monnaies (plus de 2500) qui permettent d'affirmer que le terrain était occupé, en 370-380, par de petits bâtiments domestiques. De plus, on dispose du texte d'une homélie de Victrice, évêque et missionnaire

	G1	G2	G3	G4	G5	G6	G7	G8	
L.B.	320-350/60	330/40 370/80...	300/20 - 430/40 majorité : 360/70	...310... - 440/50	330/40 - 420/40 dérivés : Vle	330/40 - 420/40 Ch. 130 : Constantin Ch. 66-68 fin lVe - début Ve	mol. compliquées 380/90 430/50 Ch. 248, 250, 251, 269, 270 : Constantin sous-groupe 7 : Ch. 178, 179, ..., 420/30	440/50 - Vle	
D.B.	320-360	330/40 - 370	300/20 - 350/60 certaines : 400/50 1 molette Valentinienne	groupes à remanier			hiatus possibles		440/450 plusieurs phases
W.D.	320 - 350	320 - 400	320 - 450	375 - 450	320 - 450	320 - 450	2 groupes : 320 - 450 375 - 450	400 - Vle	

Tableau 5 - Table-ronde de Metz (10-11 septembre 1987). L. Bakker (L.B.), D. Bayard (D. B.) et W. Dijkman (W. D.).

(Chaline 1976), le *De Laude Sanctorum*, évoquant "le chantier d'une nouvelle basilique" (Le Maho à paraître). Cette homélie est datée de 395-396. Les molettes suivantes proviennent des couches postérieures à la basilique : 32 de l'Yonne, Chenet 13, 31, 36, 45, 86, 113, 121, 129, 168, 175, 179, 182 (décor chrétien), 257 (décor chrétien), 262, les inédites, Rouen, 14, 63, 80, 81, 88 et 89.

Justification de la datation.

Ces différentes molettes (Fontaine-Etoupefour, Rouen) sont à placer avec certitude dans la première moitié du V^{ème} s. Cette datation peut être expliquée et justifiée. D'une part, il paraît peu probable qu'elles soient antérieures aux années 380-390 (Fontaine-Etoupefour). D'autre part, la présence de deux molettes à décor chrétien, à Rouen (Chenet 182 et 257), semble suffisante pour envisager, actuellement, une datation comprise entre les années 430-440, voire 450.

Les fouilles de Fontaine-Etoupefour (Calvados) et Rouen (Seine-Maritime) auront contribué, chacune à sa manière, à définir un nombre appréciable de marqueurs chronologiques (13).

CONCLUSION

La typo-chronologie de W. Hübener est un système aléatoire, pour ne pas dire trop simplificateur. L'exemple de Rouen est symptomatique : tous les groupes étant présents dans une même couche, y compris celui au décor chrétien ; il montre l'inanité du système et de la datation globale d'un groupe décoratif. De fait, dater l'Argonne à la molette revient à essayer de dater chacune des molettes au cas par cas (Tableau 5). On écartera d'emblée les groupes 2 et 3 qui sont typologi-

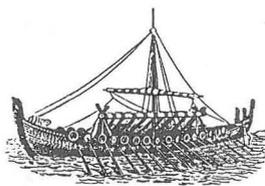
quement indatables et atypiques. Ainsi, le décor de barres alternées (groupe 3) est manifestement de tradition celtique et on le retrouve dans les molettes du début du I^{er} s. de n.è. Quant à celui composé de carrés/rectangles (groupe 2), il sera utilisé au Haut Moyen Age (périodes mérovingienne et carolingienne). De toute évidence, chercher à les identifier fait perdre un temps considérable et leur lecture véhicule une grande part de subjectivité...

Malgré tout, on a pu remarquer que certaines molettes ont une durée d'emploi probablement similaire à celle des estampilles des siècles précédents (décor chrétien). En outre, la caractérisation des ateliers et leur diffusion restent encore trop vagues, les travaux sur les sites de production n'en étant qu'à leurs prémices.

Par ailleurs, l'avancement de la recherche est très inégal suivant les régions, l'exemple de la Grande-Bretagne étant doublement révélateur à cet égard. On connaît les lieux de découverte mais on ignore le détail des molettes concernées. Il faut également savoir que la Grande-Bretagne avait atteint son autosuffisance pour la céramique dès le début du III^{ème} s.

En Gaule, il existe d'autres céramiques importées, mais elles ne sont pas toujours bien connues des fouilleurs. Donc, dans quelle mesure et de quelle manière doit-on "appréhender" le phénomène absence-présence des céramiques au Bas-Empire ?

En faisant abstraction de ces différents problèmes, la présence importante de l'Argonne à la molette dans notre région est à mettre vraisemblablement en rapport avec le rôle de Rouen (ville-capitale, évêché) qui est aussi, à cette époque, la clef de voûte du *Tractus Armoricanus et Nervicanus*.



NOTES

Remerciements :

Ces remerciements s'adressent à ceux qui nous ont grandement aidés au cours de l'étude : F. Delacampagne, Service départemental d'Archéologie du Calvados (site de Bayeux), P. Halbout, Archéologue départemental de la Seine-Maritime (site de Rouen), J. Le Maho, C.N.R.S. (site de Rouen), C. Pilet, C.N.R.S., (site de Saint-Martin-de-Fontenay), D. Cliquet, conservateur au Musée de l'Evêché, à Evreux (sites de l'Eure), G. Sennequier, conservateur au Musée des Antiquités de la Seine-Maritime, à Rouen (sites de la Seine-Maritime), les conservateurs des musées de Coutances (Musée Municipal), Elbeuf (Musée d'Histoire Naturelle, de Préhistoire et d'Histoire Locale) et de Louviers (Musée Bibliothèque-Discothèque), J. Pilet-Lemière du Centre Michel-de-Boüard, Université de Caen (site de Cherbourg), M. Batrel (site de Lisieux), G. Broglio (site d'Elbeuf), J. Calais (site de Caudebec-lès-Elbeuf), T. Churin (site de Valframbert), S. Deschamps (site de Vieux), D. Levalet (site d'Avranches), P. Roussel (sites de Gisay-la-Coudre et d'Hondouville) et R. Verlut (site d'Elbeuf).

Les dessins sont dus à A. Cocollos (Service départemental d'Archéologie du Calvados, à Caen) et à S. Rioland (Rouen). Enfin, nous n'oublions pas la collaboration des yeux et de l'attention de G. Hamon (Rouen) et P. Leroux (Musée de Normandie, à Caen).

(1) Les fouilles de la Cour d'Albane (responsable : J. Le Maho), près de la cathédrale Saint-Ouen, ont révélé un quartier urbain (II^{ème}-IV^{ème} s.) et les vestiges importants du complexe ecclésiastique (basilique) datant de l'Antiquité tardive (Le Maho 1990, p. 184-187).

(2) Le matériel céramique trouvé dans les Iles Britanniques n'est pas totalement publié, aussi n'aurons-nous qu'une vision partielle de la diffusion sur l'autre rive de la Manche (Chenet 1941 ; Fulford 1977 ; Hofmann 1981).

(3) Concernant la datation de l'apparition de la sigillée d'Argonne décorée à la molette, on se reportera à l'échange de conclusions ayant opposé deux céramologues connus (Hofmann 1976 ; Mitard 1976).

(4) Il va de soi que toutes les cartes ont été réactualisées par nos soins et qu'elles ne considèrent que les décors.

(5) On la classerait plutôt dans le groupe 5 puisque le classement se veut typo-chronologique.

(6) L'enregistrement des molettes inédites et des variantes relève de la pure fantaisie. Nul n'a, apparemment, osé poursuivre la numérotation de G. Chenet.

(7) W. Hübener n'a donc pas classé toutes les molettes connues. Loin s'en faut.

(8) On lira à cette occasion la synthèse éclairante de S. Lebecq (1990) qui utilise les informations archéologiques les plus récentes.

(9) Un vase de B.B.1 découvert à Genainville (Val-d'Oise) (Jobelot 1991).

(10) D'autres populations germaniques furent vraisemblablement installées dans la région de Caen, si on en croit la toponymie. Comme des Alamans à Fleury-sur-Orne (Calvados), autrefois appelé Allemagne. En mémoire de Fleury-sous-Douaumont, la commune fut rebaptisée en 1917. Citons aussi le cas de la sépulture d'Airan (Calvados) datée entre la fin du IV^{ème} et le milieu du V^{ème} s. Les spécialistes y ont vu dans le mobilier des influences danubiennes ou hunniques (Kazanski 1982).

(12) La Chenet 179 a été réunie, par commodité, à la phase 3 du tableau puisqu'elle est à la charnière des phases 2 et 3 de D. Bayard (1990).

(13) Certains seront certainement étonnés du peu de crédit accordé aux datations fournies par les sépultures. A l'exception de cas rarissimes, il est préférable pour le moment de ne pas s'en servir.



BIBLIOGRAPHIE

Bayard, Fournier 1978 : D. BAYARD et J. FOURNIER, Un dépotoir du IV^{ème} s., rue Blaise Pascal à Amiens, dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 5, 1978, p. 191-198.

Bayard, Massy 1983 : D. BAYARD et J.-L. MASSY, *Amiens romain (Samarobriua ambianorum)*, 1983.

Bayard 1990 : D. BAYARD, L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne du V^{ème} siècle, dans *Gallia*, 47, 1990, p. 271-319.

Beaujard, Huvelin 1980 : B. BEAUJARD, H. HUVELIN, Le trésor de Rouen et l'occupation de la Gaule par Carausius, dans *Cahier des Annales de Normandie*, 12A, 1980, p. 63-91.

Bertin 1974 : D. BERTIN, *Rapport sur les sondages effectués à Fontaine-Etoupefour, d'avril 1974 à août 1974*, Rapport dactylographié déposé à la D.R.A.H. de Basse-Normandie, Caen, 1974, 13 p.

Bertin 1976 : D. BERTIN, Rapport sur les fouilles exécutées en 1976 sur le site de la villa rurale de Fontaine-Etoupefour (Calvados), Rapport dactylographié déposé à la D.R.A.H. de Basse-Normandie, Caen, 1976, 9 p.

Blaszkiewicz 1988 : P. BLASZKIEWICZ, Réactualisation de la Black-Burnished Ware 1 (B.B.1) et son implication sur les courants commerciaux transmanche au Bas-Empire, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 209-214.

Blaszkiewicz, à paraître a : P. BLASZKIEWICZ, La place de la Normandie dans l'Empire romain de la fin de l'Indépendance jusqu'au milieu du V^{ème} siècle de notre ère, dans *B.A.R.*, à paraître.

Blaszkiewicz à paraître b : P. BLASZKIEWICZ, Les céramiques romano-britanniques en Normandie, dans *Studien zur Sachsenforschung*, à paraître.

Carmelez 1986 : J.-C. CARMELEZ (sous la dir.), Compte rendu des fouilles (année scolaire 1985-1986), dans *Fouilles et Etudes, Archéologie et Pédagogie (Lycée de Bayeux)*, 8, 1986, p. 15-59.

Chaline 1976 : N.-J. CHALINE (sous la dir.), Le diocèse de Rouen - Le Havre, *Histoire des diocèses de France*, volume 5, Paris, 1976.

Chenet 1941 : G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 1941.

Delacampagne à paraître : F. DELACAMPAGNE, D. DUFURNIER, La céramique B.B.1 sur le littoral bas-normand : l'exemple de Bayeux, dans *Studien zur Sachsenforschung*, à paraître.

- Dijkman 1985** : W. DIJKMAN, La terre sigillée tardive décorée à la molette à motifs chrétiens, trouvée dans la vallée mosane, en particulier à Maastricht (Pays-Bas), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 57-61.
- Feller 1989** : M. FELLER, Céramique gallo-romaine d'Argonne. Les méthodes de prospection terrestre appliquées à la reconnaissance des ateliers du groupe du massif de Hesse et de la vallée de la Buante, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 223-231.
- Fulford 1977** : M. FULFORD, Pottery Britain's Foreign Trade in the Later Roman Period, in D.S.P. Peacock, *Pottery and Early commerce. Characterization and Trade in Roman and Later Ceramics*, London-New York-San Francisco Academic Press, 1977, p. 35-84.
- Galliou 1974** : P. GALLIOU, Un tesson de sigillée d'Argonne à molette épigraphe à Kervennec en Pont-Croix (Fin.), dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 81, 1974, p. 13-16.
- Galliou 1977** : P. GALLIOU, Les importations de céramiques au IV^{ème} siècle en Armorique, dans *Figlina*, 2, 1977, p. 87.
- Galliou 1980** : P. GALLIOU, M. FULFORD, M. CLEMENT, La diffusion de la céramique "à l'éponge" dans le Nord-Ouest de l'Empire romain, dans *Gallia*, 1980, p. 265-278.
- Halbout 1982** : D. et P. HALBOUT, Rouen, *Actes du Colloque International d'Archéologie Urbaine* (Tours, 17-20 novembre 1980), A.F.A.N., 1982, p. 661-669.
- Halbout 1983** : P. HALBOUT, Rouen, la ville romaine : découvertes récentes, dans *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 72, 1983, p. 28-38.
- Halbout-Bertin 1983** : D. HALBOUT-BERTIN, Evreux, les dernières découvertes archéologiques, dans *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 72, 1983, p. 78-85.
- Hofmann 1976** : B. HOFMANN, A propos de la céramique d'Argonne du IV^{ème} siècle ornée à la molette. Date de son apparition vers la fin du III^{ème} siècle, dans *Les Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet*, 4, 1976, p. 143-146.
- Hofmann 1981** : B. HOFMANN, Aperçu sur les exportations de céramique sigillée en Grande-Bretagne, dans *B.A.R., International Series* 123, 2, 1981, p. 277-294.
- Hübener 1968** : W. HUBENER, Eine Studie zur spätromischen Rädchensigillata (Argonnensigillata), dans *Bonner Jahrbucher*, 168, 1968, p. 241-298.
- Jigan, Halbout 1987** : C. JIGAN, P. HALBOUT, La céramique d'Argonne décorée à la molette des IV^{ème}-V^{ème} siècles en Normandie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 45-49.
- Jobelot 1991** : N. JOBELOT, Un vase de "Black-Burnished Ware 1" à Genainville (95), dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 24, 1991, p. 107-109.
- Kazanski 1982** : M. KAZANSKI, Deux riches tombes de l'époque des grandes invasions au nord de la Gaule (Airan et Pouan), dans *Archéologie Médiévale*, XII, 1982, p. 17-33.
- Langoüet 1974** : L. LANGOÛET, L'histoire d'Alet à la lumière des récentes fouilles, dans *Les Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet*, 2, 1974, p. 3-5.
- Langoüet 1977** : L. LANGOÛET, Un nouveau lot de céramiques d'Argonne décorées à la molette retrouvé à Alet (Saint-Malo). Réflexions sur les importations de cette céramique en Armorique, dans *Les Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet*, 5, 1977, p. 3-18.
- Langoüet, Josseume 1979** : L. LANGOÛET, G. JOSSEAUME, Où se situait le castellum de Constantia mentionné dans la *Notitia Dignitatum* ?, dans *Les Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet*, 7, 1979, p. 3-9.
- Langoüet 1988** : L. LANGOÛET, Un peuple armoricain, de la période gauloise à l'époque gallo-romaine, dans *Centre Régional Archéologique d'Alet*, 1988.
- Lebecq 1990** : S. LEBECQ, Les origines franques (V^{ème}-IX^{ème} s.), dans *Nouvelle histoire de la France Médiévale*, 1, 1990, p. 15-41.
- Le Maho 1990** : J. LE MAHO, Rouen (Seine-Maritime). Cour d'Albane, dans *De la Gaule à la Normandie, 2000 d'histoire, 30 ans d'archéologie* (Rouen, 19-90), Musées et monuments départementaux de la Seine-Maritime, Rouen, 19-90, p. 184-187.
- Le Maho à paraître** : J. LE MAHOE, *Victrice de Rouen et l'archéologie. Quelques observations nouvelles sur la cathédrale et son environnement architectural au IV^{ème} siècle* (à paraître).
- Lemaître 1982** : C. LEMAITRE, Lisieux, dans *Actes du Colloque International d'Archéologie Urbaine* (Tours, 17-20 novembre 1980), A.F.A.N., 1982, p. 517-520.
- Lemaître 1983** : C. LEMAITRE, Lisieux. Fouilles des thermes publics et d'un quartier romain, dans *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 72, 1983, p. 16-26.
- Lemière 1982** : J. LEMIERE, Cherbourg, dans *Actes du Colloque International d'Archéologie Urbaine* (Tours, 17-20 novembre 1980), A.F.A.N., 1982, p. 439-443.
- Levalet 1982** : D. LEVALET, Avranches, dans *Actes du Colloque International d'Archéologie Urbaine* (Tours, 17-20 novembre 1980), A.F.A.N., 1982, p. 335-346.
- Levalet 1983** : D. LEVALET, Avranches, la ville romaine et paléochrétienne, dans *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 72, 1983, p. 60-71.
- Marin 1982** : J.-Y. MARIN, Caen, dans *Actes du Colloque International d'Archéologie Urbaine* (Tours, 17-20 novembre 1980), A.F.A.N., 1982, p. 395-400.
- Marin 1983 a** : J.-Y. MARIN, Caen des origines aux premières églises, dans *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 72, 1983, p. 48-59.
- Marin 1983 b** : J.-Y. MARIN, Bayeux des Gaulois aux Vikings, dans *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 72, 1983, p. 72-77.
- Mitard 1968** : P.-H. MITARD, La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^{ème} siècle à Lisieux, dans *Annales de Normandie*, no 4, 1968, p. 301-309.
- Mitard 1974** : P.-H. MITARD, La céramique d'Argonne du IV^{ème} siècle ornée à la molette d'Alet (Saint-Malo), dans *Les Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet*, 2, 1974, p. 41-48.
- Mitard 1976** : P.-H. MITARD, A propos de la céramique d'Argonne du IV^{ème} siècle, ornée à la molette découverte à Alet et aux environs. Date d'apparition de cette céramique, dans *Les Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet*, 4, 1976, p. 86.
- Mitard 1979** : P.-H. MITARD, Une molette argonnaise épigraphe inédite trouvée à Epiais-Rhus (Val-d'Oise), dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 15, 1979 (1981), p. 93-95.

- Nicolle 1962** : J. NICOLLE, La céramique d'Argonne décorée à la molette dans le département de l'Yonne, dans *Gallia*, 20, 1962, p. 380-392.
- Périn 1987** : P. PERIN, L.-CH. FEFFER, *Les Francs à la conquête de la Gaule*, Armand Collin, Paris, tome 1, 1987.
- Pilet-Lemière 1983** : J. PILET-LEMIERE, Cherbourg. La nécropole carolingienne et les églises primitives, dans *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 72, 1983, p. 8-15.
- Piton, Bayard 1977** : D. PITON, D. BAYARD, La sigillée d'Argonne décorée à la molette dans le nord-ouest de la France, dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 4, 1977, p. 221-275.
- Raimbault 1973** : M. RAIMBAULT, La céramique gallo-romaine dite "à l'éponge" dans l'ouest de la Gaule, dans *Gallia*, 31, 1973, p. 85-206.
- Van Ossel 1985** : P. VAN OSSEL, Céramiques de la fin du IV^{ème} siècle et du V^{ème} siècle en Gaule Belgique, dans *S.F.E.C.A.G. Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 62-69.



DISCUSSION

Président de séance : A. SCHMITT

Bernard HOFMANN : Avez-vous trouvé des molettes d'Argonne dans des nécropoles normandes ?

Claude JIGAN : Il y a une seule molette, trouvée dans une tombe. C'est un cas vraiment très intéressant : il s'agit de la Chenet 177. Elle est connue, d'après Chenet (donc en 1941), à Bellheim.

Bernard HOFMANN : Parce que dans une tombe, il n'y a pas de matériel à contexte qui peut dater ?

Claude JIGAN : On peut dater avec les fibules ; certains disent qu'ils peuvent dater avec le verre. Il y a les monnaies, mais... Non, honnêtement, il y a ce plat et le dessin va compléter celui fourni par Chenet. On n'a pas d'autre élément. Admettons que c'est une céramique qui a été produite du début du IV^{ème} s. jusqu'au milieu du V^{ème} s. ; n'épiloguons pas sur tous les problèmes d'apparition. On regarde où est la proposition de datation pour la 177 et on s'aperçoit que Hübener ne la classe pas. Il faut donc automatiquement la rattacher quelque part... C'est un problème.

Bernard HOFMANN : Je crois beaucoup aux tombes et à leurs contextes. Vous avez un bon exemple qui est fourni par Pierling, dans le cimetière de Grefeld-Gellep, que vous devez connaître. Le site de Epiais-Rhus (Val d'Oise), également, fournit des éléments de datation par le contexte.

Claude JIGAN : En ce moment, c'est le débat. Il me semble que M. Mitard proposait des datations et il me semble, aussi, avoir lu que cette molette avait été analysée et qu'il ne s'agirait pas d'un produit non argonnais. Ce que je peux dire, également, c'est que W. Dijkman a eu l'occasion de vous parler, il y a quelques années, de certaines molettes d'Argonne (entre guillemets) qui seraient produites hors de l'Argonne et qui seraient "dégénérées" par rapport aux molettes du groupe 8 ; hypothèse d'un atelier mosellan, pourquoi pas ? En tout cas, il n'y en a pas en Normandie.

Nous avons pris le parti de donner des datations car nous avons un édifice paléochrétien qui nous donne énormément d'indications. Je puis vous garantir qu'il est bien fouillé, par quelqu'un qui a l'habitude des sites complexes. Il y a une trentaine de molettes que l'on peut dater et nous allons nous faire un plaisir insigne de les donner. Je sais très bien que, sur 600 ou 700 décors, je n'aurais pas l'outrecuidance de donner une méthode Dupont-Durant pour les redater. Cela ne nous intéresse pas. Nous avons la chance d'avoir ces indications, nous les donnons. Nous pourrions vérifier, dans un an ou deux, à partir d'une autre fouille, si on a su penser, si nous avons eu des indications fiables. Nous allons nous critiquer nous-mêmes.

Pour une fois, il y a des gens qui sont sur les sites de production (comme M. Feller) et qui ont la chance d'avoir, à l'autre bout, des gens qui sont sur les sites de consommation. J'invite tous ceux qui sont au nord de la Loire, et qui ont du matériel d'Argonne, à le publier, même s'il n'y a qu'une seule molette ; il ne faut surtout pas avoir l'air de paraître idiot parce qu'on ne sait pas la dater. C'est un problème qu'il faut reconsidérer, et il faudra du temps.

Alain FERDIERE : Avez-vous des produits d'Argonne, enfin, traditionnellement attribués à l'Argonne, à pâte blanche ?

Claude JIGAN : Un exemplaire. Il sera dessiné. Nous avons évidemment pris le parti de ne pas assassiner le lecteur avec 653 tessons dessinés pour la Normandie. Ne seront présentés que les tessons rares, type molettes d'Argonne du groupe 8, les molettes variantes et les inédites.

Robin SYMONDS : Deux remarques. D'une part, tu as dit que les anglais sont d'accord entre eux pour que la B.B.1 cesse vers 350. Je ne dirais pas que 350 est une date précise !

Claude JIGAN : Je crois que c'est ce que dit M. Fulford. Avant, c'était plutôt 370.

Robin SYMONDS : Disons que les travaux récents (avec les problèmes de résidualité qui se posent) permettent d'envisager une durée plus longue pour la B.B.1.

Claude JIGAN : Il me semble avoir bien spécifié que le cas des molettes d'Argonne trouvées à Cherbourg, en relation avec de la Black-Burnished Ware, donnait des datations qui nous paraissaient moins fiables que celles de Rouen. Cela nous procure une petite indication que nous ne pouvons refuser.

Robin SYMONDS : D'autre part (mais c'est une question qui s'adresse plutôt à ceux qui travaillent en Argonne), j'aimerais savoir ce qui s'est passé en Argonne, au III^{ème} s., ou à la fin du III^{ème} s., parce qu'on a de la sigillée et des gobelets-sacs du II^{ème} s., et puis toutes ces céramiques à la molette du IV^{ème} s. ; que se passe-t-il dans cette

région de production ?

Marc FELLER : Nous n'avons guère d'éléments pour le moment, mais l'intuition du chercheur de terrain, combinée avec l'éclairage d'un certain nombre de publications, conduit à montrer qu'au III^{ème} s. il n'y pas de vides. La sigillée moulée, vraisemblablement, est fabriquée jusqu'à la fin du III^{ème} s. et d'autres productions qui commencent à apparaître à ce moment. Il semblerait que les ateliers d'Argonne aient aussi fabriqué de la craquelée bleutée ; ensuite commence le IV^{ème} s. Un certain nombre de personnes parlaient de céures mais c'est un phénomène difficile à percevoir au niveau des ateliers.

Pour revenir au problème des molettes, il est vrai que je ne m'engage pas beaucoup sur ces questions-là. Je peux dire, aujourd'hui, que nous possédons un certain nombre d'éléments sur les ateliers, grâce à une prospection qui a eu lieu, il y a trois ans, sur le site des Allieux (10 ha) et qui a donné 800 tessons décorés à la molette. L'étude est en cours : on connaissait à peu près 35 molettes aux Allieux, on en connaîtra maintenant près de 200. Une autre prospection, sur le site d'Avocourt (10 ha), a permis de trouver 250 molettes dont 80 lui sont actuellement attribuables. En 1988, lors d'une fouille de sauvetage, à Avocourt, 70 molettes ont été mises au jour, en association, dans un dépotoir, mais nous n'avons aucun élément de datation.

Il est bien évident que nous ne pouvons pas régler la question si nous ne confrontons pas nos données.

Claude JIGAN : Surtout sans esprit polémique !

Marc FELLER : Tout à fait. Je rappelle que le travail qui est fait en Argonne depuis une dizaine d'années, et qui est un peu plus soutenu depuis 5 ans, manque un peu de bras. Nous mettons actuellement en place un programme de recherche avec Raymond Brulet, mais je pense qu'il faudrait encore beaucoup de partenaires pour travailler sur cette question. En Lorraine, peu de monde s'y intéresse. Je lance donc un appel, vers l'extérieur, sur ces problèmes d'Argonne.

Didier BAYARD : Je suis bien d'accord sur le fait que nous avons de gros problèmes de communication, en France, en particulier pour la céramique ; nous ne nous voyons pas souvent et les publications tardent toujours. Nous avons tous de nombreux projets d'articles sous le coude et nous attendons tous, également, que les autres publient sur des sujets attendus. Je suis comme les autres. Toujours est-il que je me suis libéré dernièrement d'un fardeau, paru dans Gallia, dans lequel j'ai essayé de présenter des essais de chronologie pour la fin du IV^{ème} s. et, surtout, pour le V^{ème} s. Il est certain que les fouilles du palais épiscopal de Rouen paraissent très intéressantes et nous attendons tous, ici, la publication exhaustive de ce matériel. Nous attendons tous, également, la publication des molettes que vous avez étudiées en Normandie. Mais avant qu'il ne soit trop tard, je voudrais vous demander de ne pas seulement publier les groupes d'Hübener, mais de donner les identifications précises de chaque molette.

Claude JIGAN : Ce sera fait. Je n'ai pas voulu lire un listing qui met 10 mn à sortir au Centre de Calculs de l'Université de Caen. Vous saurez donc, bien évidemment, qu'à tel endroit, vous aurez telle molette, en tant d'exemplaires. Nous avons travaillé sur une base de comptage qui est simple : la molette "x" de Chenet sur un vase est égale à 1 ; la même molette de Chenet, sur un vase différent, est aussi égale à 1, et ainsi de suite. Nous n'avons pas cherché à avoir d'autres types de comptages. C'est finalement le décor seul qui compte.

* *
*